



EXAMEN DES POLITIQUES COMMERCIALES

RAPPORT DU

NICARAGUA

Conformément à l'Accord établissant le Mécanisme d'examen des politiques commerciales (Annexe 3 de l'Accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce), la déclaration de politique générale présentée par le Nicaragua est reproduite ci-après.

Note: Le présent rapport fait l'objet d'une distribution restreinte et ne doit pas être communiqué à la presse avant la fin de la première séance de la réunion de l'Organe d'examen des politiques commerciales portant sur le Nicaragua.

Table des Matières

1 INTRODUCTION	4
2 ENVIRONNEMENT SOCIOECONOMIQUE.....	4
2.1 Croissance économique et emploi	4
2.2 Inflation et prix	5
2.3 Secteur budgétaire	5
2.4 Dette publique	6
2.5 Cohésion sociale.....	6
3 POLITIQUE COMMERCIALE.....	6
3.1 Contingents	8
3.2 Promotion des exportations	9
3.3 Accords commerciaux	9
3.3.1 Système commercial multilatéral	9
3.3.2 Intégration de l'Amérique centrale	10
3.3.3 Association latino-américaine d'intégration (ALADI)	11
3.3.4 Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique-Traité commercial entre les peuples (ALBA-TCP)	11
3.3.5 Mexique	11
3.3.6 République Dominicaine	11
3.3.7 États-Unis.....	12
3.3.8 Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu (Taipei chinois)	12
3.3.9 Chili	12
3.3.10 Union européenne.....	12
3.3.11 Cuba	13
3.3.12 Équateur.....	13
3.3.13 Corée du Sud	13
3.4 Investissement étranger direct.....	13
3.5 Facilitation des échanges	14
3.6 Normes Techniques	15
3.7 Mesures sanitaires et phytosanitaires.....	16
3.8 Propriété intellectuelle.....	16
3.9 Politique de la concurrence et défense des consommateurs.....	17
4 POLITIQUES SECTORIELLES ET PERSPECTIVES ECONOMIQUES	17
4.1 Agriculture et élevage	17
4.2 Agro-industrie et sylviculture	18
4.3 Industrie	18
4.4 Pêche et aquaculture	18
4.5 Énergie	19
4.6 Tourisme.....	19
4.7 Industries extractives.....	20
4.8 Services financiers.....	21

4.9 Télécommunications	21
5 CONCLUSION	22
6 APPENDICE – TABLEAUX	24

1 INTRODUCTION

1.1. Le Nicaragua a été Partie contractante de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) à compter du 28 mai 1950 et il est Membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) depuis le 3 septembre 1995. En tant que tel, il reste attaché à la promotion et au renforcement du système commercial multilatéral par le biais de changements réglementaires et institutionnels qui ont abouti à un effet positif sur les flux commerciaux du pays.

1.2. Le gouvernement de réconciliation et d'unité nationale, dans le cadre de sa politique commerciale, réitère sa confiance dans le système commercial multilatéral en tant que voie à suivre pour permettre aux pays développés et aux pays de moindre développement de tirer un meilleur parti du commerce international, tout en plaidant en faveur d'un traitement spécial et différencié pour les petites économies telles que le Nicaragua. C'est en agissant de la sorte, conjointement avec des pays ayant un niveau de développement similaire, qu'il est possible de promouvoir des règles internationales favorisant un commerce international plus juste, plus équitable et axé sur le développement.

1.3. De plus, le Nicaragua considère le commerce entre les pays comme un instrument essentiel pour le développement durable.

1.4. Le Mécanisme d'examen des politiques commerciales est un exercice de transparence portant sur les politiques et les pratiques du pays en matière de commerce extérieur qui permet aux autres Membres de mieux comprendre ses particularités, ses aspirations, ses difficultés et ses besoins. Avec cet exercice, le Nicaragua souhaite contribuer à un meilleur fonctionnement du système commercial multilatéral.

1.5. Le présent rapport comprend quatre chapitres: le premier donne un aperçu de l'environnement socioéconomique du pays, le deuxième porte sur la politique commerciale, le troisième donne des précisions sur les politiques sectorielles et les perspectives économiques et le quatrième est consacré aux conclusions.

1.6. Le présent rapport complète le rapport établi par le Secrétariat de l'OMC afin d'offrir aux Membres un panorama complet des politiques et des pratiques commerciales du Nicaragua.

2 ENVIRONNEMENT SOCIOECONOMIQUE

2.1 Croissance économique et emploi

2.1. Le taux de croissance annuel moyen de l'économie nicaraguayenne s'est élevé à 2,8% pendant la période allant de 2012 à 2019, en tenant compte des problèmes rencontrés par l'économie nationale en 2018.

2.2. Après avoir affiché une croissance de 6,5% en 2012, l'économie nicaraguayenne a enregistré un ralentissement, la croissance moyenne s'établissant à 4,6% en 2017. Par la suite, le PIB s'est contracté de 4,0% en 2018 et de 3,9% en 2019. Les secteurs ayant le plus contribué à la baisse du PIB en 2019 ont été la construction, le commerce, les transports et les communications, ainsi que l'intermédiation financière.

2.3. S'agissant de l'industrie manufacturière, la croissance s'est élevée à 0,2% en 2019, alimentée par une forte augmentation de la valeur ajoutée de la branche de production des produits alimentaires, des boissons et du tabac, dont le développement a contribué à hauteur de 50,5% à la hausse de la valeur ajoutée du secteur; vient ensuite la branche de production des textiles et des vêtements, destinés à l'exportation, avec une contribution relative à la croissance sectorielle de 23,5%. Il convient également de souligner la contribution de la production agro-industrielle de viande, de sucre et de produits laitiers, principalement destinée aux marchés d'exportation.

2.4. Le secteur agricole a été fortement influencé par le dynamisme du sous-secteur de l'élevage, qui a contribué à hauteur de 64,4% à la croissance du secteur dans son ensemble.

2.5. L'investissement privé a été influencé par la croissance des flux d'investissement étranger direct (IED) qui, en 2019, ont atteint 40,2% du montant de l'investissement privé réalisé, soit 10,4% du PIB, le niveau le plus bas enregistré ces huit dernières années.

2.6. La composante investissement en machines et en matériel a représenté en moyenne 33,6% de l'investissement privé en capital fixe en 2018 et 2019 et a stimulé la demande de biens d'équipement importés plutôt que celle de biens et de services nationaux. La consommation privée ou consommation des ménages possède une forte composante importée, de sorte qu'une part toujours plus importante de la demande de biens de consommation s'oriente vers des biens importés non produits dans le pays.

2.7. Loin d'adopter des mesures protectionnistes pour limiter les importations, le Nicaragua cherche un modèle qui permette de dynamiser les exportations et de tirer parti des avantages du commerce international en tant que catalyseur des efforts visant à accroître et à diversifier la production nationale.

2.2 Inflation et prix

2.8. Le taux d'inflation annuel moyen, mesuré par la variation en pourcentage de l'indice des prix à la consommation (IPC)¹, s'est élevé à 5,3% pendant la période allant de 2012 à 2019, notamment en raison de la politique de glissement annuel de 5% du taux de change.

2.9. La hausse de l'indice des prix des produits alimentaires et des boissons non alcooliques, qui a atteint un taux annuel moyen de 5,2% pendant la période allant de 2012 à 2019, a été la catégorie qui a le plus contribué à la hausse de l'inflation.

2.10. Quant au salaire minimum moyen, il s'élevait à 3 368 córdobas (150,20 USD) en 2011. La politique salariale déterminée en accord avec le secteur privé et les travailleurs a permis de porter le salaire minimum à 6 820 córdobas (250,90 USD) en 2019, ce qui représente une hausse de 102,49%.

2.3 Secteur budgétaire

2.11. Pendant la période allant de 2012 à 2019, les finances du secteur public non financier (SPNF) se sont maintenues à des niveaux viables grâce à l'augmentation des recettes du secteur, celle-ci se situant à 10,9% par an en moyenne, soit un taux similaire au taux de croissance annuel moyen des dépenses totales du secteur, qui s'est élevé à 11,0%. Il en résulte que le déficit du SPNF avant les dons externes, mesuré en pourcentage du PIB, est passé de 1,5% du PIB en 2012 à 2,2% du PIB en 2019.

2.12. Les recettes fiscales du gouvernement central ont augmenté en moyenne de 11,2% par an entre 2012 et 2019, tandis que le PIB aux prix courants a enregistré une augmentation de 8,4%, ce qui reflète une élasticité du recouvrement des recettes fiscales par rapport à la croissance du PIB aux prix courants de 2,8% en moyenne. En conséquence, la charge fiscale est passée de 16,4% du PIB en 2012 à 19,14% du PIB en 2019.

2.13. Globalement, un changement de la structure fiscale du pays a eu lieu ces cinq dernières années en raison du processus d'ouverture extérieure, avec une baisse de la part relative des droits d'importation dans le montant total des recettes recouvrées, qui est tombée de 3,7% en 2012 à 2,5% en 2019.

2.14. Du point de vue des dépenses, la priorité a continué d'être accordée aux dépenses sociales, qui représentent une part relative de 55,9% par an en moyenne dans les dépenses totales. Parmi les dépenses sociales, il convient de mentionner l'éducation et la santé, qui ont représenté en moyenne 72,9% des dépenses sociales pendant la période allant de 2012 à 2019.

2.15. Pendant la période à l'examen, les dépenses d'éducation ont fortement augmenté, atteignant 9 144,7 millions de córdobas en 2012 et 19 347,9 millions de córdobas en 2019, ce qui a représenté une augmentation de leur part dans le PIB, qui est passée de 3,7% en 2012 à 4,7% en 2019. De la même manière, les dépenses de santé sont passées de 3,0% du PIB en 2012 à 3,6% en 2019, et ont atteint des montants de 7 463,7 et 14 854,8 millions de córdobas, respectivement.

¹ IPC: Indicateur publié par la Banque centrale du Nicaragua mesurant l'évolution des prix d'un ensemble de biens et de services représentatifs des dépenses de consommation finale des ménages.

2.4 Dette publique

2.16. L'encours total de la dette publique intérieure et extérieure du Nicaragua s'est élevé à 7 164,3 millions d'USD en 2019, dont 87,6% correspondaient à la dette extérieure publique et les 12,4% restants à la dette intérieure publique. En termes de composition de la dette publique totale, 72,3% correspondaient au gouvernement central, 27,0% à la Banque centrale et 0,7% au reste du secteur public. Le taux de croissance moyen de l'encours de la dette publique pendant la période allant de 2009 à 2019 a été de 3,3%.

2.17. Au cours des 10 dernières années, l'encours de la dette publique par rapport au PIB a diminué de 5,2 points de pourcentage, tombant de 62,4% en 2009 à 57,2% en 2019. Sur ce pourcentage, l'encours de la dette extérieure publique a représenté 50,1% du PIB et l'encours de la dette intérieure publique, 7,1%.

2.5 Cohésion sociale

2.18. Si l'on compare les résultats de la dernière enquête sur les niveaux de vie (EMNV)² en 2016, l'on constate que la part de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté et du seuil d'extrême pauvreté³, a fortement diminué en 2015, tant dans les zones urbaines que dans les zones rurales.

2.19. D'après les résultats de cette enquête, la part de la population en situation de grande pauvreté est tombée de 42,5% en 2009 à 24,9% en 2016, ce qui représente une baisse de 17,6 points de pourcentage. De son côté, la part de la population en situation d'extrême pauvreté est tombée de 14,6% en 2009 à 6,9% en 2016.

3 POLITIQUE COMMERCIALE

3.1. Selon le Programme national de développement humain 2018-2021, l'un des principaux objectifs de la politique commerciale extérieure est de réglementer les relations commerciales du Nicaragua avec le reste du monde, selon le concept d'un commerce équitable et concurrentiel. Partant de ce postulat, le Nicaragua souligne la nécessité d'intégrer au marché mondial le concept de commerce équitable, c'est-à-dire la reconnaissance réelle des asymétries entre les économies des différents pays et la correction des distorsions sur les marchés mondiaux, ainsi que la défense du système commercial multilatéral.

3.2. La politique commerciale du Nicaragua est axée sur la recherche de nouveaux marchés internationaux et sur la consolidation des marchés traditionnels, ainsi que sur la diversification de l'offre exportable, en stimulant la croissance des exportations de produits non traditionnels et l'investissement étranger direct pour soutenir la production, encourageant ainsi la création d'emplois, et en favorisant le développement d'un transfert de technologie nécessaire.

3.3. La politique commerciale est élaborée dans le cadre de la Constitution politique de la République du Nicaragua, des Accords de l'OMC, du Protocole de Tegucigalpa, du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale et des protocoles y relatifs, des traités de libre-échange en vigueur, des traités et conventions internationaux portant sur des questions commerciales spécifiques, ainsi que des lois nationales liées au commerce. Son principal objectif est de faire en sorte que les relations commerciales du Nicaragua avec le reste du monde reposent sur le concept

² Publiée par l'Institut national d'information sur le développement (INIDE).

³ Le seuil d'extrême pauvreté a été défini comme le niveau de consommation annuelle totale par personne en produits alimentaires destiné à satisfaire les besoins caloriques journaliers minimaux, estimés à 2 268 calories en moyenne. En se fondant sur le coût de ces besoins, calculé d'après les données finales de l'EMNV de 2016, ce seuil a été fixé à 12 454,60 NIO (soit 438,00 USD) par personne et par an (soit 36,00 USD par personne et par mois ou 1,2 USD par jour). Les ménages dont la consommation annuelle par personne est inférieure à ce seuil sont considérés comme étant en situation d'extrême pauvreté. Le seuil de grande pauvreté a été défini comme le niveau de consommation annuelle par personne en produits alimentaires destiné à satisfaire les besoins caloriques journaliers minimaux (seuil d'extrême pauvreté), auquel s'ajoute un montant additionnel couvrant la consommation de biens et services non alimentaires essentiels, comme le logement, le transport, l'éducation, la santé, l'habillement et les frais domestiques quotidiens. Le seuil de grande pauvreté est estimé à un niveau de consommation de 25 110,0 NIO (soit 912,50 USD) par personne et par an (soit 75,00 USD par personne et par mois ou 2,50 USD par jour). Les ménages dont la consommation annuelle par personne est inférieure à ce seuil sont considérés comme étant en situation de pauvreté ou de grande pauvreté.

d'un commerce équitable et concurrentiel, c'est-à-dire la reconnaissance réelle des asymétries entre les économies des différents pays et la correction des distorsions sur les marchés mondiaux. Le gouvernement souhaite que l'intégration du Nicaragua dans le commerce international se fasse dans des conditions justes et équitables, qui offrent de nouvelles possibilités ou de meilleures possibilités pour tous les secteurs de la société, en mettant l'accent sur les micro, petites et moyennes entreprises.

3.4. Les volets de la politique commerciale extérieure ont été axés sur la diversification de la production et de l'offre exportable, la recherche de nouveaux marchés pour les marchandises et les services nicaraguayens, l'amélioration de la compétitivité, une meilleure utilisation des accords commerciaux existants, l'attraction de l'investissement et la défense des intérêts commerciaux du Nicaragua. Cette politique a manifestement contribué à la durabilité du commerce extérieur au cours de la période considérée, ce commerce ayant progressé de 2,1% par an en moyenne. Toutefois, la balance commerciale reste déficitaire.

3.5. L'offre exportable du Nicaragua est composée principalement de produits agricoles, agro-industriels, miniers et halieutiques. De nouveaux accords commerciaux ont été négociés dans le cadre de la stratégie visant à favoriser l'accroissement des exportations et à diversifier davantage les marchés et les produits.

3.6. Les principaux produits exportés par le Nicaragua sont les suivants: vêtements et accessoires du vêtement, fils, câbles et autres conducteurs électriques, viande bovine, café oro, or brut, sucre de canne, cigares et cigarillos, crevettes d'élevage, fromages, arachides non cuites, langoustes, haricots rouges, huile brute, lait en poudre, poissons entiers, lait à l'état liquide, bananes, bovins, huiles comestibles, tabacs bruts, café instantané, rhum, autres articles d'ameublement, abats de bovins, mélasses de canne et chaussures en cuir.

3.7. Les principaux produits importés au Nicaragua sont les suivants: vêtements et accessoires du vêtement, tissus, médicaments, hydrocarbures, fils, câbles et autres conducteurs électriques, véhicules, produits laminés plats en fer ou en aciers non alliés, appareils pour la réception et la transmission de la voix et de l'image, connecteurs pour fibres optiques, câbles de fibres optiques, produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie, joints en matières plastiques, engrais minéraux, tabacs bruts, chaussures et articles de friperie, résidus pour l'alimentation des animaux, téléphones mobiles, aliments préparés pour animaux, pneumatiques, ordinateurs et leurs parties, riz, ciments hydrauliques, huiles comestibles, plaques, feuilles, bandes et pellicules en matières plastiques, maïs, papier hygiénique et barres en fer ou en aciers non alliés.

Tableau 3.1 Échanges commerciaux entre le Nicaragua et le reste du monde, 2012-2019

Millions d'USD

Postes	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Exportations	4 550,6	4 594,1	4 973,5	4 667,4	4 592,0	4 925,6	5 013,9	5 272,6
Importations	6 029,7	5 498,8	5 746,4	7 691,9	7 583,1	7 707,9	7 351,0	6 985,5
Solde	(1 479,0)	(904,7)	(772,9)	(3 024,6)	(2 991,1)	(2 782,3)	(2 337,1)	(1 713,0)
Échanges	10 580,3	10 093,0	10 719,9	12 359,3	12 175,0	12 633,5	12 364,9	12 258,1
Taux de croissance (%)								
Exportations	4,2%	1,0%	8,3%	-6,2%	-1,6%	7,3%	1,8%	5,2%
Importations	14,3%	-8,8%	4,5%	33,9%	-1,4%	1,6%	-4,6%	-5,0%
Solde	62,8%	-38,8%	-14,6%	291,3%	-1,1%	-7,0%	-16,0%	-26,7%
Échanges	9,7%	-4,6%	6,2%	15,3%	-1,5%	3,8%	-2,1%	-0,9%

Source: Direction générale des douanes (DGA).

3.8. La politique tarifaire est définie dans le cadre du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale et des accords commerciaux internationaux en vigueur. Le Tarif douanier centraméricain d'importation, constitué du Système douanier centraméricain (SAC) et des droits d'importation (DAI) correspondants, s'applique. Le tarif douanier appliqué par le Nicaragua comprend 7 682 lignes, toutes assujetties à des taux *ad valorem*.

3.9. Le Code douanier uniforme centraméricain (CAUCA IV) et son règlement d'application (RECAUCA IV), qui font partie de la législation nationale, sont entrés en vigueur le 25 août 2008. Ce code vise à établir la législation douanière de base des États Parties conformément aux prescriptions du Marché commun centraméricain et des instruments régionaux d'intégration.

3.10. Le Système douanier automatisé ASYCUDA World, élaboré par la CNUCED pour informatiser les procédures de dédouanement, a été adopté. Le Nicaragua soutient la mise en œuvre de mécanismes de transmission électronique des données au niveau centraméricain, ce qui permettra de faciliter et de simplifier les procédures de dédouanement des marchandises.

3.11. Le pays a consolidé ses droits de douane et adopté 13 taux compris entre 0% et 200%; 89% des lignes sont consolidées à des taux compris entre 0% et 40%. Le nombre de lignes soumises à des droits appliqués nuls était de 3 415 (46,4%) en 2012 et de 3 610 (47%) en 2019. Le nombre de lignes tarifaires assujetties à un droit supérieur à 15% est resté à 93 (1,2%) pendant la période 2012-2019.

Tableau 3.2 Lignes tarifaires assujetties à un droit *ad valorem* supérieur à 15%, 2013-2019

Droit NPF	2013	%	2014	%	2015	%	2016	%	2017	%	2018	%	2019	%
0	3 415	46	3 432	46	3 466	47	3 491	47	3 571	47	3 612	47	3 613	47
5	1 000	14	989	13	987	13	987	13	1 022	13	1 005	13	1 004	13
10	1 221	17	1 238	17	1 219	16	1 214	16	1 263	16	1 260	16	1 266	16
15	1 630	22	1 627	22	1 630	22	1 635	22	1 721	22	1 701	22	1 705	22
20	4	0,05	4	0,05	4	0,05	4	0,05	4	0,05	4	0,05	4	0,05
30	20	0,27	20	0,27	20	0,27	20	0,27	20	0,26	20	0,26	20	0,26
35	24	0,33	25	0,34	25	0,34	25	0,34	25	0,33	25	0,33	25	0,33
40	24	0,33	24	0,33	24	0,32	24	0,32	24	0,31	24	0,31	24	0,31
45	1	0,01	1	0,01	1	0,01	1	0,01	1	0,01	1	0,01	1	0,01
55	6	0,08	6	0,08	6	0,08	6	0,08	6	0,08	6	0,08	6	0,08
60	10	0,14	11	0,15	11	0,15	11	0,15	11	0,14	11	0,14	11	0,14
164	4	0,05	4	0,05	4	0,05	4	0,05	4	0,05	4	0,05	4	0,05
Total	7 359	100	7 381	100	7 397	100	7 422	100	7 672	100	7 673	100	7 683	100

Source: MIFIC.

3.12. Un droit nul s'applique entre les membres du Marché commun centraméricain (MCCA) pour l'échange de marchandises originaires (99,9% des marchandises), à l'exception des marchandises figurant à l'annexe "A" du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale. À l'entrée en vigueur du d'intégration du Panama Protocole au Sous-Système d'intégration économique de l'Amérique centrale, ce pays a adopté 27,8% du SAC; si l'on considère l'ensemble des pays ayant été intégrés au Sous-Système, environ 60% de la nomenclature et des DAI ont été adoptés.

3.13. La moyenne des droits appliqués au titre des autres accords préférentiels va de 0,1% dans le cadre de l'Accord commercial avec le Mexique à 11,7% dans le cadre de l'Accord commercial avec la Corée du Sud. En vertu de ses accords commerciaux, le Nicaragua applique actuellement un droit nul à 90,0% des lignes tarifaires pour le Taipei chinois, à 99,6% des lignes pour le Mexique, à 97,2% des lignes pour les États-Unis, à 92,8% des lignes pour le Panama, à 92,9% des lignes pour la République dominicaine, à 85,9% des lignes pour le Chili, à 55,4% des lignes pour l'Union européenne, à 96,5% des lignes pour Cuba, à 48,4% des lignes pour l'Équateur et à 51% des lignes pour la Corée du Sud.

3.1 Contingents

3.14. Conformément aux règles et disciplines de l'OMC et des accords commerciaux en vigueur pendant la période 2012-2019, le Nicaragua a ouvert des contingents d'importation pour les produits suivants (dans le cadre de l'OMC): riz en paille et lait en poudre (pour le reste des produits indiqués dans la partie I, section I B de la Liste XXIX, le droit d'importation est inférieur aux niveaux consolidés par le Nicaragua). Il applique également des contingents pour cause de pénurie aux produits suivants: sirop de maïs, riz en paille, riz en brisures, maïs jaune, maïs blanc, beurre, haricots rouges et poulet. L'accord de libre-échange entre la République dominicaine, l'Amérique centrale et les États-Unis (ALEAC-RD) établit des contingents visant divers produits, à savoir, pour les États-Unis: riz en brisures, riz en paille, maïs jaune, maïs blanc, viande de porc, fromage et autres produits laitiers, lait en poudre, beurre, crème glacée et cuisses et hauts de cuisses de poulet; et pour la République dominicaine: blancs de poulet, oignons et échalotes, et haricots (rouges, noirs, blancs et autres). L'Accord de partenariat entre l'Union européenne et l'Amérique centrale (AACUE) établit des contingents bilatéraux pour le lait en poudre et le fromage; des contingents régionaux s'appliquent également pour les jambons fumés et poitrines entrelardées, le lactosérum et la viande de porc préparée ou en conserve. L'Accord commercial avec le Panama prévoit des contingents pour

la viande bovine, la viande de porc, les oignons et échalotes, le café instantané, la sauce tomate et le ketchup.

3.2 Promotion des exportations

3.15. Dans l'objectif d'accroître encore les exportations, le Nicaragua s'est employé à promouvoir et à diversifier les exportations, à chercher de nouveaux marchés et à soutenir les nouveaux exportateurs et les nouveaux produits, en particulier en faveur des petites et moyennes entreprises. Le secteur public contribue à l'amélioration du climat des affaires au profit des entreprises afin d'accroître la prévisibilité, la sécurité et la compétitivité.

3.16. En outre, pour promouvoir les exportations, les formalités relatives aux transactions effectuées par les opérateurs du commerce extérieur aux postes de contrôle situés aux frontières terrestres, aériennes et maritimes ont été simplifiées. La participation aux foires nationales et internationales est encouragée afin de développer la culture d'exportation.

3.17. Ces dernières années, le pays a renforcé les liens institutionnels entre les entités du secteur public et celles du secteur privé pour promouvoir les exportations, attirer les investissements et faire progresser la facilitation des échanges. L'un des principaux résultats obtenus pendant la période considérée (à l'horizon 2021) est la mise en œuvre du guichet unique du commerce extérieur du Nicaragua (VUCEN), qui permettra de simplifier les formalités et de réduire les délais à l'importation et à l'exportation. Le Nicaragua continue d'appliquer la Loi n° 382⁴ sur l'admission temporaire aux fins du perfectionnement actif et la facilitation des exportations, qui établit le régime douanier de l'admission temporaire, lequel vise à autoriser l'entrée de marchandises sans acquitter de droits, de taxes à l'importation ou d'autres impositions, à condition que lesdites marchandises soient perfectionnées, transformées, puis exportées.

3.18. La Commission nationale de promotion des exportations (CNPE), créée en vertu du Décret n° 37-91 publié au Journal officiel n° 158 du 26 août 1991 et présidée par le Ministre du développement, de l'industrie et du commerce (MIFIC), est l'instance supérieure chargée des politiques et de l'administration du régime d'admission temporaire aux fins du perfectionnement actif; son secrétariat technique et le Centre de facilitation des exportations (CETREX) l'aident dans l'exercice de ses fonctions.

3.3 Accords commerciaux

3.3.1 Système commercial multilatéral

3.19. Le Nicaragua est fermement attaché à un système commercial multilatéral juste et équitable, qui permette une meilleure participation du pays au commerce international, qui profite à son développement économique et qui contribue à l'élimination de la pauvreté et à l'élévation du niveau de vie de la population. Il encourage le renforcement de la fonction de surveillance et de supervision de l'OMC pour éliminer les mesures protectionnistes existantes et éviter l'apparition de nouvelles mesures, et garantir ainsi l'ouverture commerciale, la transparence, la prévisibilité, la promotion de la croissance et la participation pleine et équitable des pays en développement et des pays les moins avancés (PMA).

3.20. Le Cycle du développement de Doha a offert une occasion de renforcer le système, et nous avons souligné l'importance de faire avancer les négociations dans le cadre du Programme de Doha pour le développement (PDD) et de prendre des décisions politiques pour atteindre cet objectif. En outre, le Nicaragua voit d'un œil favorable une éventuelle réforme de l'Organisation pour ce qui est des questions concernant le système de règlement des différends, le renforcement des travaux des organes permanents et l'avancement des négociations.

3.21. Pour parvenir à des améliorations substantielles de l'accès aux marchés, le Nicaragua souhaite toujours l'ouverture des marchés pour le commerce des produits agricoles, l'élimination des obstacles non tarifaires et de toutes les formes de subventions à l'exportation, ainsi que la réduction substantielle du soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges de produits agricoles.

⁴ Loi n° 382 sur l'admission temporaire aux fins du perfectionnement actif et la facilitation des échanges, adoptée le 20 février 2001 et publiée au Journal officiel n° 70 du 16 avril 2001.

3.22. Le Nicaragua a appuyé les propositions de négociation du Groupe des petites économies vulnérables (PEV) qui reflètent ses intérêts nationaux, en particulier dans les domaines de l'agriculture, de l'accès aux marchés pour les produits non agricoles (AMNA) et des services. Il s'associe également aux propositions concernant l'agriculture présentées par les pays membres du G-33. Dans le cadre des négociations sur les subventions à la pêche, le Nicaragua souhaite l'adoption de dispositions justes et équitables qui permettent l'application d'un traitement spécial et différencié (TSD) effectif et de mesures visant à éviter la surpêche, la surcapacité et la pêche non réglementée, ainsi que de dispositions en faveur de la pêche artisanale, dernier moyen de subsistance des Nicaraguayens qui joue un rôle très important dans l'économie.

3.23. Avec l'entrée en vigueur de l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE), le pays a réussi à mettre en œuvre 72,2% des mesures notifiées au titre de la catégorie "A"; 16,7% des dispositions requièrent un délai de mise en œuvre supplémentaire et relèvent donc de la catégorie "B", et la mise en œuvre de 11,1% des dispositions nécessite une assistance et un renforcement des capacités, ce qui les place dans la catégorie "C". En décembre 2020, cinq des six mesures notifiées au titre de la catégorie B seront mises en œuvre.

3.24. Dans le cadre de ses engagements en matière de transparence, le Nicaragua a notifié les accords commerciaux suivants: ALE entre le gouvernement du Nicaragua et le gouvernement des États-Unis du Mexique (1998), ALE entre l'Amérique centrale et la République dominicaine (2002), ALE entre la République dominicaine, l'Amérique centrale et les États-Unis d'Amérique (ALEAC-RD) (2006), ALE entre le Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu (Taïpei chinois) et la République du Nicaragua (2008), ALE entre l'Amérique centrale et le Panama (2009), Accord de partenariat entre l'Union européenne et l'Amérique centrale (AACUE).

3.25. Le Nicaragua a signé des Accords unilatéraux de portée partielle avec la République de Colombie et la République bolivarienne du Venezuela, en vertu desquels aucune préférence n'est accordée et qui ont été notifiés dans le cadre de l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI). Il a également signé des accords avec Cuba et l'Équateur, en 2014 et 2017, respectivement.

3.3.2 Intégration de l'Amérique centrale

3.26. Le Nicaragua est un membre fondateur et un fervent défenseur du processus d'intégration économique de l'Amérique centrale et poursuit les efforts visant à approfondir encore cette intégration, ce qui sera possible par un renforcement du cadre institutionnel, juridique et réglementaire sur lequel repose le processus d'intégration à moyen et long terme.

3.27. Pendant la période considérée, le processus d'intégration économique s'est poursuivi et a principalement donné lieu aux résultats suivants: actualisation du Règlement centraméricain sur les mesures et procédures sanitaires et phytosanitaires, Protocole d'intégration de la République du Panama au Sous-Système d'intégration économique du Système d'intégration de l'Amérique centrale (2012), Directive sanitaire et phytosanitaire sur la facilitation des échanges visant les expéditions et les marchandises centraméricaines (2014), Stratégie centraméricaine de facilitation des échanges et de compétitivité axée sur la gestion coordonnée des frontières (2015), Déclaration unique centraméricaine (DUCA) et Stratégie régionale de gestion globale des risques douaniers (2019), entre autres.

3.28. S'agissant du Tarif extérieur commun centraméricain, 95,7% des lignes sont harmonisées et 4,3% restent à harmoniser, lesquelles correspondent à des produits sensibles tels que les médicaments, les métaux, le pétrole, les produits agricoles, les véhicules et d'autres produits.

3.29. Le commerce intrarégional de l'Amérique centrale mesuré sur la base des exportations est passé de 8 201,4 millions d'USD en 2011 à 9 868,6 millions d'USD en 2019. Cette même année, les parts des différents pays dans les exportations étaient les suivantes: 33,4% pour le Guatemala, 26,4% pour El Salvador, 23,1% pour le Costa Rica, 9,6% pour le Honduras, 6,7% pour le Nicaragua et 0,8% pour le Panama.

3.3.3 Association latino-américaine d'intégration (ALADI)

3.30. La République du Nicaragua a adhéré au Traité de Montevideo de 1980 (TM-80) le 11 août 2011 à Montevideo (Uruguay), adhésion qui a été approuvée par l'Assemblée nationale du Nicaragua en vertu du Décret A.N. n° 6758 du 20 mars 2012, publié au Journal officiel n° 57 du 23 mars 2012.

3.31. La négociation des listes d'ouverture de marchés (NAM) avec le Paraguay reste à conclure pour que le Nicaragua soit membre à part entière de l'ALADI. On espère qu'elle pourra être conclue au premier semestre de 2021.

3.3.4 Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique-Traité commercial entre les peuples (ALBA-TCP)

3.32. Dans le cadre de cet accord, le Nicaragua poursuit ses efforts pour atteindre l'objectif consistant à créer une zone économique de développement partagé destinée à consolider et à développer un autre modèle de relations économiques en vue de renforcer et de diversifier l'appareil productif et les échanges commerciaux, ainsi que d'établir les bases des instruments bilatéraux et multilatéraux auxquels ses membres souscriront dans ce domaine.

3.3.5 Mexique

3.33. L'Accord commercial entre l'Amérique centrale et le Mexique est entré en vigueur le 1^{er} septembre 2012 et avait donc sept ans d'existence en septembre 2019; cet accord rassemble les trois accords bilatéraux conclus par le Mexique avec les pays d'Amérique centrale. À ce jour, toutes les lignes tarifaires sont consolidées à zéro, sauf celles visées par des exclusions.

3.34. Les exportations du Nicaragua vers le Mexique ont affiché une tendance à la baisse au cours de la période 2012-2019. Les exportations vers le marché mexicain sont tombées de 484,2 millions d'USD en 2012 à 293,3 millions d'USD en 2019, ce qui représente une baisse de 39,4% en termes absolus et une diminution annuelle moyenne de 6,9% sur l'ensemble de la période. L'offre exportable se concentre sur un petit nombre de produits, à savoir les fils, câbles et autres conducteurs électriques, qui représentent en moyenne 69,3% du total des exportations vers le Mexique, et d'autres produits comme la viande bovine et les abats (9,7%), les arachides (5,6%), les huiles végétales brutes (5,4%), les crevettes (1,9%) et les vêtements et accessoires du vêtement (1,6%).

3.35. Entre 2012 et 2019, les importations en provenance du Mexique ont enregistré une croissance annuelle moyenne de 6,6% et étaient largement dominées par les fils, câbles et autres conducteurs électriques, le pétrole brut, les tissus de coton, les connecteurs pour fibres optiques et câbles de fibres optiques, les médicaments à usage humain, les préparations capillaires, les fils de cuivre et les téléviseurs.

3.36. Pendant la période 2012-2019, les exportations ont représenté en moyenne 42,0% des échanges commerciaux entre les deux pays. En 2012-2014, un excédent commercial a été enregistré, lequel a toutefois donné lieu à un net déficit à partir de 2015; cette évolution négative s'est poursuivie jusqu'en 2017, puis le déficit a nettement diminué en 2018-2019.

3.3.6 République Dominicaine

3.37. Les échanges commerciaux entre le Nicaragua et la République dominicaine, réalisés dans le cadre de l'Accord de libre-échange entre l'Amérique centrale et la République dominicaine, sont tombés de 62,9 millions d'USD en 2012 à 55,8 millions d'USD en 2019, ce qui représente une réduction de 11,2%, avec une baisse moyenne de 1,7% pendant la période 2012-2019. Les exportations sont tombées de 29,6 millions d'USD en 2012 à 17,4 millions d'USD en 2019. Les principaux produits exportés vers le pays considéré ont été le tabac brut (41,9%), les tissus de coton (12,7%) et les produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie (8,9%). Dans le même temps, les importations sont passées de 33,3 millions d'USD en 2012 à 38,4 millions d'USD en 2019.

3.3.7 États-Unis

3.38. Les échanges de marchandises entre le Nicaragua et les États-Unis ont évolué à la hausse au cours des sept dernières années. Les taux de variation annuels moyens des échanges commerciaux et de leurs composantes ont été positifs, avec des tendances à la hausse, sauf en 2013, année au cours de laquelle une baisse a été enregistré du fait du ralentissement économique mondial. En valeur, les échanges commerciaux totaux ont augmenté, passant de 5 213,9 millions d'USD en 2012 à 8 355,1 millions d'USD en 2019, du fait du fort dynamisme des exportations et des importations.

3.39. En 2019, les exportations du Nicaragua à destination des États-Unis ont atteint un montant total de 3 253,7 millions d'USD, ce qui représente un taux de croissance annuel moyen de 6,4% pendant la période 2012-2019. Les exportations des zones franches représentent chaque année en moyenne 64% du total des exportations, les 36% restants correspondant aux produits de l'offre exportable nationale relevant du régime général. Les principaux produits exportés ont été les vêtements et accessoires du vêtement (43,1%), l'or sous formes brutes (13,1%), les fils, câbles et autres conducteurs électriques (10,0%), le café oro (8,4%), la viande bovine (7,5%), les cigares et cigarillos (5,9%).

3.3.8 Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu (Taipei chinois)

3.40. Les exportations à destination du Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu (Taipei Chinois) sont passées de 47,4 millions d'USD en 2012 à 117,1 millions d'USD en 2019, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 13,8% pendant la période à l'examen. Les principaux produits exportés ont été les crevettes (41,9%), la viande bovine (16,8%), le sucre de canne (14,2%), les langoustes (8,1%) et le café oro (6,4%). S'agissant des importations, elles sont passées de 22,4 millions d'USD en 2012 à 40 millions d'USD en 2019, ce qui représente une croissance moyenne de 8,6% pendant la période à l'examen.

3.41. En 2012, les exportations du Nicaragua à destination du Taipei chinois ont représenté en moyenne 68% des échanges bilatéraux, cette part passant à 74,6% en 2019. En revanche, la part des importations est tombée de 32% à 25,4%.

3.3.9 Chili

3.42. L'Accord de libre-échange entre l'Amérique centrale et le Chili, ainsi que le protocole bilatéral y relatif entre le Nicaragua et le Chili, sont entrés en vigueur le 19 octobre 2012. Les échanges commerciaux entre les deux pays sont tombés de 35,6 millions d'USD en 2012 à 32,4 millions d'USD en 2019, ce qui représente une baisse de 8,9%.

3.43. Les exportations ont diminué, tombant de 8,7 millions d'USD en 2012 à 5,1 millions d'USD en 2019. Les principaux produits exportés ont été les matières colorantes (22,0%), les chaussures et articles de friperie (17,1%), le rhum (14,3%), les vêtements et accessoires du vêtement (11,7%) et les préparations utilisées dans la fabrication d'encre (10,4%). Dans le même temps, les importations ont augmenté, passant de 26,9 millions d'USD en 2012 à 27,3 millions d'USD en 2019.

3.3.10 Union européenne

3.44. L'Accord d'association entre l'Amérique Centrale et l'Union européenne (AACUE) a été signé le 29 juin 2012 et le volet commercial est entré en vigueur en août 2013. Les échanges commerciaux entre le Nicaragua et l'UE-27 sont passés de 643,8 millions d'USD en 2013 à 754,6 millions d'USD en 2019, ce qui représente une hausse de 17,2%.

3.45. Les exportations sont passées de 328 millions d'USD en 2013 à 399,1 millions d'USD en 2019, les principaux produits exportés étant le café oro (33,5%), les crevettes (22,2%), les arachides (11,6%), les langoustes (6,7%) et les bananes (6,1%). Quant aux importations, elles sont passées de 315,8 millions d'USD en 2013 à 355,5 millions d'USD en 2019. Les principaux produits importés ont été les médicaments à usage humain; les tissus imprégnés, enduits ou recouverts; les douilles pour lampes, les fiches et prises de courant; les connecteurs pour fibres optiques, câbles de fibres optiques; les réactifs de diagnostic ou de laboratoire; les préparations pour nourrissons; le malt et les autres ouvrages en fer ou en acier.

3.3.11 Cuba

3.46. L'Accord de portée partielle entre le Nicaragua et Cuba est entré en vigueur le 9 octobre 2014. Il traite des thèmes les plus pertinents pour les échanges commerciaux à savoir les préférences tarifaires et les restrictions non tarifaires, le traitement en matière de taxes intérieures, les règles d'origine, les clauses de sauvegarde et autres mesures, les obstacles techniques au commerce, les mesures sanitaires et phytosanitaires et le règlement des différends.

3.47. Les échanges commerciaux entre le Nicaragua et Cuba sont passés de 4,6 millions d'USD en 2014 à 6,0 millions d'USD en 2019, ce qui représente une augmentation de 30,7%, la hausse moyenne s'établissant à 5,5% au cours de la période 2014-2019. Les exportations sont passées de 1,9 million d'USD en 2014 à 5,1 millions d'USD en 2019. Les principaux produits exportés ont été les tubes et tuyaux en matière plastique (25,5%), les haricots (22,1%), les vaccins à usage médical (18,5%), le café oro (9,4%), les équipements sanitaires (5,6%). Dans le même temps, les importations sont tombées de 2,7 millions d'USD en 2014 à 0,9 million d'USD en 2019.

3.3.12 Équateur

3.48. L'Accord de portée partielle entre l'Équateur et le Nicaragua, entré en vigueur le 19 novembre 2017, négocié dans le cadre de l'ALADI, constitue un mécanisme d'élargissement des préférences entre le Nicaragua et l'Équateur qui va au-delà des préférences tarifaires régionales. Il régit les relations bilatérales en attendant la pleine intégration du Nicaragua à l'ALADI.

3.49. Les échanges commerciaux entre le Nicaragua et l'Équateur ont augmenté, passant de 109,3 millions d'USD en 2016 à 224,0 millions d'USD en 2019, ce qui représente une hausse de 104,9%, avec une croissance annuelle moyenne de 27,0% pendant la période 2016-2019. Les exportations sont passées de 7,0 millions d'USD en 2016 à 26,6 millions d'USD en 2019. Les principaux produits exportés ont été les poissons entiers (39,3%), les déchets et rebuts de papier à recycler (17,6%), les déchets de fer ou d'acier (13,4%), les matières colorantes (9,1%) et les préparations utilisées dans la fabrication d'encre (8,1%). Dans le même temps, les importations sont passées de 102,3 millions d'USD en 2016 à 197,4 millions d'USD en 2019.

3.3.13 Corée du Sud

3.50. L'Accord de libre-échange entre l'Amérique centrale et la Corée du Sud est entré en vigueur le 1^{er} octobre 2019. Il a pour objectif de renforcer les relations commerciales et les relations de coopération dans le domaine commercial entre les Parties grâce à l'octroi de préférences tarifaires et à l'élimination des restrictions non tarifaires, afin de dynamiser les courants d'échanges, d'une manière compatible avec leurs politiques économiques respectives, de favoriser la croissance des secteurs productifs et d'accroître l'IED.

3.51. Entre octobre et décembre 2019, les échanges commerciaux se sont chiffrés à 35,3 millions d'USD, dont 15,0 millions d'USD correspondent à des exportations. Les principaux produits exportés ont été le sucre de canne (89,8%), les déchets de cuivre (3,7%), les déchets de fer ou d'acier (1,8%) et le café oro (1,3%). Les importations se sont élevées à 20,3 millions d'USD.

3.4 Investissement étranger direct

3.52. Les différents volets du Plan national de développement humain pour 2018-2021 prévoient la facilitation de l'investissement et la modernisation du cadre juridique en tant que principaux outils de promotion du développement socioéconomique du pays permettant d'attirer des investissements nationaux et étrangers. Au cours des sept dernières années, le gouvernement nicaraguayen a mis en œuvre une série de politiques en faveur de l'investissement, tant étranger que national, qui ont permis d'attirer 6 374,6 millions de flux nets d'IED.

Tableau 3.3 Investissement étranger direct, 2013-2019

Année	Millions d'USD	% de croissance	% du PIB
2013	965,7		8,79
2014	1 076,8	11,50	9,06
2015	967,0	-10,20	7,58
2016	989,1	2,29	7,44

Année	Millions d'USD	% de croissance	% du PIB
2017	1 035,4	4,68	7,51
2018	837,6	-19,10	6,41
2019	503,0	-39,95	4,02

Source: ProNicaragua.

3.53. Dans le cadre de ces politiques visant à encourager l'investissement, le gouvernement a créé PRONicaragua, une agence officielle de promotion des investissements, qui existait depuis 2002 en tant que programme de développement économique. En octobre 2015, une Loi de l'Assemblée nationale en a fait un organisme décentralisé de l'État, qui relève de l'autorité sectorielle de la présidence de la République et est dotée d'un conseil d'administration public-privé. Elle a pour mission de générer de la croissance économique et de créer des emplois au Nicaragua en encourageant les investissements de qualité. Ses services sont gratuits pour les personnes et les entreprises admissibles qui souhaitent explorer les possibilités commerciales dans le pays. Grâce à ses normes élevées en matière de qualité et à la mise en œuvre de meilleures pratiques reconnues au niveau international, PRONicaragua a été reconnue par un certain nombre de prestigieuses institutions expertes en matière de promotion des investissements.

3.54. Au cours des sept dernières années, grâce aux efforts de promotion des investissements, PRONicaragua a réussi à réaliser près de 123 projets d'investissements nouveaux qui ont représenté un montant total de recettes d'environ 846 millions d'USD. En outre, ces projets génèrent 25 725 nouveaux emplois dans différents secteurs de l'économie nationale.

3.55. Pendant la période 2013-2019, les secteurs de production vers lesquels l'investissement s'est principalement orienté ont été l'industrie, le secteur financier, le commerce et les services, les télécommunications et les industries extractives; ces cinq secteurs ont représenté 85% des recettes d'IED. En 2019, le secteur des télécommunications a représenté 30% de l'IED total. Les autres secteurs importants ont été les industries extractives, avec 26%, le commerce et les services avec 11%, le secteur financier avec 10% et le tourisme avec 6,8%, qui ont représenté conjointement 84% du total en 2019.

Tableau 3.4 Flux net d'IED par secteur économique, 2013-2019

(Millions d'USD)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Total	965,7	1 076,8	967,0	989,1	1 035,4	837,6	503,0
Industrie	212,1	365,4	305,4	292,0	233,6	110,0	24,5
Secteur financier	88,3	101,7	115,7	144,3	130,8	125,5	50,3
Commerce et services	98,5	32,4	140,2	217,7	211,8	137,2	53,9
Énergie	329,8	325,4	107,8	18,3	175,1	165,3	14,2
Télécommunications	124,5	189,3	225,5	179,5	153,8	135,9	150,5
Agriculture	41,4	36,7	36,5	57,8	10,0	28,6	25,5
Industries extractives	2,4	-17,8	-13,0	24,4	18,3	65,2	131,9
Sylviculture	19,4	13,2	17,5	9,8	2,7	0,4	0,1
Construction	-	5,8	8,6	26,9	1,6	2,2	-1,6
Tourisme	1,0	6,9	30,0	9,3	36,5	19,5	34,4
Transports	34,3	-6,7	-32,0	-6,7	45,4	2,5	10,8
Autres	13,4	24,5	24,8	15,8	15,8	45,3	8,5

Source: MIFIC.

3.56. En ce qui concerne l'origine de l'IED pendant la période 2013-2019, les principaux pays qui ont investi au Nicaragua ont été les États-Unis, le Mexique et le Panama, qui ont représenté conjointement environ 53% de l'IED total au cours de cette période.

3.5 Facilitation des échanges

3.57. Le Nicaragua a lancé d'importantes initiatives en matière de facilitation des échanges en vue de mettre en œuvre des mesures en faveur de la simplification, de l'automatisation, de l'harmonisation des procédures et des formalités et de l'utilisation des meilleures pratiques, de façon à contribuer à la réduction des délais et des coûts du commerce extérieur et, ainsi, à favoriser la compétitivité, l'intégration des marchés et les investissements.

3.58. Le 4 août 2015, le Nicaragua a présenté à l'OMC son instrument d'acceptation du Protocole portant amendement de l'Accord de Marrakech qui incorpore l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE), devenant ainsi le premier pays latino-américain à ratifier l'Accord.

3.59. Dans le cadre du processus d'intégration économique centraméricaine, la Stratégie centraméricaine de facilitation des échanges et de compétitivité a été approuvée en octobre 2015; elle met l'accent sur la gestion coordonnée aux frontières et prévoit des mesures à court, moyen et long termes, ainsi que des éléments transversaux pour sa mise en œuvre. Au titre de cette initiative, il existe un projet de mise en œuvre d'une plate-forme numérique centraméricaine de commerce extérieur, par le biais de laquelle les opérations de commerce intra et extrarégional pourront être réalisées grâce à l'interopérabilité des systèmes douaniers, sanitaires et de contrôle de l'immigration et grâce au guichet unique pour l'échange de renseignements, conformément aux prescriptions (fonctionnalités, services) et au modèle adopté par les pays centraméricains.

3.60. Le 7 mai 2019, la déclaration unique centraméricaine (DUCA) est entrée en vigueur. Elle permet de procéder à la déclaration de marchandises pour toutes les opérations de commerce extérieur en utilisant un modèle unique de document et remplace le formulaire douanier unique centraméricain (FAUCA), la déclaration de marchandises (DM) et la déclaration de transit douanier international terrestre (DUT), par les nouvelles modalités DUCA-F, DUCA-D et DUCA-T, respectivement.

3.61. Le Programme d'intégration transfrontières (PIF), financé par des fonds de la BID et appliqué par le Ministère des finances et du crédit public du Nicaragua, a également été mis en œuvre. Le programme a pour objectif de renforcer la compétitivité du commerce extérieur grâce à la modernisation des infrastructures, des équipements et des systèmes informatiques aux postes frontière de Peña Blanca, Guasaule et San Pancho, afin de garantir une coordination effective et efficace des contrôles effectués par les organismes compétents dans le contexte de la gestion coordonnée aux frontières.

3.62. De la même manière, d'importants efforts ont été réalisés en vue de faciliter les formalités d'exportation au moyen du formulaire unique d'exportation (FUE), de la DUCA-F et du formulaire unique d'exportation (FUSE), disponibles sur le Système intégré de formalités d'exportation (SITRADE), en plus de la gestion en ligne ou en présentiel des services de traitement des certificats d'origine des marchandises à l'intention des entreprises des zones franches. En outre, le paiement électronique est possible pour les entreprises exportatrices qui effectuent des démarches auprès du Centre de facilitation des exportations (CETREX), ce qui a contribué à la réduction des délais et à la simplification des formalités.

3.63. Du point de vue fonctionnel, le Centre de facilitation des exportations fera office de guichet unique du commerce extérieur (VUCEN) à compter de 2021 et permettra de simplifier les formalités douanières préalables à l'importation et à l'exportation, en réduisant les délais et les coûts pour les entreprises qui participent au commerce international.

3.64. Entre autres choses, les formalités d'importation et d'exportation de fret international et de prise en charge des navires ont été améliorées grâce au renforcement du guichet unique pour les formalités à Puerto Corinto et à Arlen Siú. En outre, les procédures pour les formalités d'importation et d'exportation de marchandises ont été établies et publiées. Dans le cadre de la modernisation technologique, une application mobile pour la manutention des conteneurs à Puerto Corinto a été mise en place afin de gérer les opérations d'acconage et de dédouanement à l'importation et à l'exportation. Le système FAL65 est utilisé pour l'envoi des manifestes de cargaison par les compagnies de navigation, ce qui a permis de réduire les délais de 25%.

3.6 Normes Techniques

3.65. Le pays a élargi son cadre réglementaire conformément à son environnement, aux exigences et aux dynamiques du commerce international, en s'efforçant de mettre en œuvre les principes de bonnes pratiques de réglementation et de normalisation. Pendant la période 2012-2019, 127 normes techniques nicaraguayennes (NTN) et 78 normes techniques obligatoires nicaraguayennes (NTON) ont été élaborées.

3.66. En 2015, le Laboratoire national de métrologie (LANAMET) et un laboratoire des technologies alimentaires ont été inaugurés. Actuellement, les organismes accrédités au Nicaragua couvrent 13 laboratoires d'essai, 3 laboratoires d'étalonnage et 2 organismes d'inspection. Les contrôles de conformité avec les règlements techniques sont effectués par l'autorité compétente pertinente au point d'entrée au Nicaragua et au moyen d'inspections sur place.

3.67. À compter de juillet 2020, dans le cadre du processus de modernisation, et en vue d'améliorer la gestion de la consultation publique internationale, l'autorité chargée des notifications OTC et SPS a commencé à utiliser le système de présentation en ligne des notifications du Secrétariat de l'OMC.

3.68. Au cours des cinq prochaines années, environ 160 documents sur les normes et les règlements techniques devraient être élaborés.

3.7 Mesures sanitaires et phytosanitaires

3.69. De 2012 à 2019, le renforcement des mesures sanitaires et phytosanitaires s'est poursuivi dans le cadre des efforts déployés pour protéger la santé et la vie des personnes et des animaux et préserver les végétaux. L'Institut de protection et de santé agricole (IPSA) a été mis en place à cet effet. Il a pour objet de faciliter, de normaliser, de réglementer et de mettre en œuvre les politiques et mesures sanitaires et phytosanitaires qui contribuent à, ou qui découlent de, la planification et la coordination des activités nationales visant à garantir, maintenir et renforcer la santé agricole, aquacole et piscicole, afin de contribuer à la santé publique et aux échanges commerciaux nationaux et internationaux.

3.70. Dans ce contexte de responsabilité accrue, des progrès ont été accomplis en matière de normes et de règlements techniques sanitaires et phytosanitaires, afin de garantir la sécurité sanitaire des produits alimentaires d'origine animale et végétale destinés à la consommation humaine et d'empêcher la propagation de parasites et de maladies, sur la base du respect des accords internationaux pertinents en matière de protection sanitaire et phytosanitaire. L'effort a été axé sur l'amélioration des infrastructures, deux laboratoires ont été construits pour les produits agricoles et alimentaires, tandis que trois laboratoires mobiles de diagnostic vétérinaire ont été créés afin de fournir un meilleur service.

3.8 Propriété intellectuelle

3.71. Conformément à l'article 99 de la Constitution politique, "l'exercice des activités économiques incombe principalement aux particuliers. Le rôle prépondérant de l'initiative privée, qui comprend, au sens large, les grandes, moyennes et petites entreprises, les microentreprises, les entreprises coopératives, les associations et autres, est reconnu". En conséquence, ce même article 99 de la Constitution dispose qu' "[i]l incombe à l'État de protéger, de promouvoir et d'encourager les formes de propriété". Pour donner suite à ces dispositions, un environnement approprié permettant l'usage, l'enregistrement, la protection des droits de propriété intellectuelle et faisant intervenir des instances telles que les douanes, le Ministère public, la Police nationale et le pouvoir judiciaire, a été mis en place.

3.72. La partie pertinente du dernier paragraphe de l'article 125 de la Constitution politique du Nicaragua dispose ce qui suit: "L'État promeut et protège la libre création, la recherche scientifique et sa diffusion, les arts et les lettres, et garantit et protège la propriété intellectuelle."

3.73. Pendant la période à l'examen, les droits de propriété intellectuelle ont bénéficié d'une protection et cette culture de la protection s'est développée parmi les entrepreneurs en ce qui concerne les signes distinctifs et autres droits de propriété intellectuelle. La première appellation d'origine, à savoir "café Dipilto" a été enregistrée, et l'État, conjointement avec les producteurs, œuvre à la protection d'autres appellations d'origine, aussi bien pour le café que pour certains autres produits emblématiques, tels que le cacao, le tabac, l'artisanat et le miel, afin de permettre à ces produits de pénétrer sur les marchés internationaux grâce aux possibilités offertes par les différents accords de libre-échange auxquels le Nicaragua est partie.

3.74. Pendant la période à l'examen, le Traité de Marrakech ou Traité international sur le droit d'auteur administré par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), a été ratifié. Sa particularité réside dans son esprit humanitaire, puisqu'il vise à créer des limitations et des

exceptions obligatoires en faveur des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés.

3.75. La Loi n° 380 sur les marques et autres signes distinctifs a été modifiée par la Loi n° 1024⁵ afin d'optimiser les délais et de réduire les formalités administratives, le processus devenant plus convivial pour le requérant.

3.9 Politique de la concurrence et défense des consommateurs

3.76. Selon le Plan national de développement humain, le libre marché est imparfait et, pour remédier aux défaillances existantes, l'intervention de l'État est nécessaire pour mettre en place un système de régulation approprié.

3.77. Avec la promulgation de la Loi n° 601 sur la promotion de la concurrence, l'État du Nicaragua a accompli des progrès en vue de l'établissement d'une politique de la concurrence. Sa mise en œuvre par l'Institut national de promotion de la concurrence (PROCOMPETENCIA), un organisme de droit public doté de la personnalité juridique et de ressources propres, à caractère technique, disposant d'une autonomie administrative et budgétaire.

3.78. L'existence d'un organisme étatique chargé de superviser la libre concurrence améliore le climat des affaires et la sécurité juridique et favorise les pratiques commerciales loyales, la prévention, la détection et la répression des pratiques et des comportements anticoncurrentiels.

4 POLITIQUES SECTORIELLES ET PERSPECTIVES ECONOMIQUES

4.1 Agriculture et élevage

4.1. Dans ce secteur, la politique publique a pour objectif d'encourager la croissance, l'équilibre et la durabilité de la production et, de la sorte, l'économie familiale, communautaire, coopérative et la sécurité alimentaire, ainsi que de favoriser la reconversion de la production du secteur et de soutenir l'investissement dans le développement technologique.

4.2. L'élaboration de la politique publique sectorielle liée à la stratégie agricole est axée sur la transformation productive du pays. Les politiques et programmes visent à accroître et à diversifier la production agricole, à augmenter les rendements et la valeur ajoutée, en garantissant la souveraineté et la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population.

4.3. Dans le secteur de l'élevage, les aspirations pour l'avenir sont formulées dans le Programme de reconversion compétitive de l'élevage, un programme d'une durée de 16 ans débutant en août 2016 qui, au cours de sa première phase, a réussi à mettre en place dans les exploitations agricoles des modèles de production améliorés et durables, accompagnés de meilleurs services de soutien à la production, au développement des infrastructures, des pâturages, des aspects commerciaux, à la traçabilité des bovins, au bien-être animal et au transport, contribuant ainsi à la transformation du secteur.

4.4. Les principaux produits agricoles exportables du secteur sont le café, le tabac, la canne à sucre et les arachides. De plus, parmi les produits les plus prometteurs du secteur agricole, il convient de citer le cacao, dont la production a commencé à se développer en 2013 grâce au soutien accordé par les pouvoirs publics à la population rurale, en particulier aux petits et moyens producteurs. En 2019, les exportations de produits agricoles ont généré 2 123,3 millions d'USD, ce qui représente une légère augmentation – de 3,02% – par rapport à 2018. En 2019, les principaux produits agricoles d'exportation par ordre d'importance étaient les suivants: viande bovine (522,5 millions d'USD), le café oro (458,1 millions d'USD), le sucre de canne (184,7 millions d'USD), le fromage (123,6 millions d'USD) et les arachides (96,8 millions d'USD).

4.5. Conformément au Plan national de production pour 2019-2020, la production agricole a augmenté de 3,2% par rapport au cycle précédent grâce à l'augmentation de la productivité induite par les programmes, projets, stratégies et actions en faveur du développement du secteur agricole et agro-industriel.

⁵ Loi n° 1024 modifiant et complétant la Loi n° 380 sur les marques et autres signes distinctifs, approuvée le 24 mars 2020, publiée dans *La Gaceta*, Journal officiel n° 65 du 3 avril 2020.

4.2 Agro-industrie et sylviculture

4.6. Le Nicaragua se caractérise par une diversité géographique et climatique qui rend possible la culture d'une grande variété de produits agricoles. En outre, son secteur forestier présente un fort potentiel en termes de création de valeur ajoutée et d'emplois, grâce à l'accroissement de la production de bois d'œuvre et de produits forestiers, tant pour le marché intérieur que pour le marché d'exportation, ce qui a permis de renforcer le secteur agro-industriel.⁶

4.7. Le gouvernement de réconciliation et d'unité nationale, dans le cadre du développement des possibilités d'investissement, offre d'excellentes conditions dans plusieurs sous-secteurs de l'agro-industrie, tels que les produits agricoles et leurs dérivés, l'aquaculture, l'industrie laitière, la viande et les sous-produits de la viande, l'industrie alimentaire et les plantations forestières.

4.8. En 2018, le secteur agro-industriel a contribué pour près de 14,3% au PIB, a généré 31,5% des emplois et représenté 43,2% de la valeur des exportations totales.

4.3 Industrie

4.9. Conformément au Plan national de développement humain (2018-2021) et à son volet consacré au développement socioproductif, il est prévu que l'industrialisation vise à permettre d'entrer en concurrence sur le marché local et sur le marché d'exportation, en encourageant des méthodes novatrices basées sur des technologies modernes pour améliorer la qualité, la productivité et la compétitivité, en développant des activités industrielles faisant intervenir diverses filières productives et commerciales, ainsi qu'en promouvant la création de parcs industriels, agro-industriels et l'augmentation de la capacité de production du secteur, tout en tenant compte de la durabilité environnementale.

4.10. Le secteur industriel manufacturier apporte une contribution importante à l'économie nationale, puisque, en 2019, il a représenté 15,53% du PIB, soit un taux de croissance de 0,18% par rapport à 2018. Pendant la période allant de 2012 à 2019, le secteur a attiré 1 543 millions d'USD d'IED. Les flux d'IED en 2019 se sont élevés à 24,5 millions d'USD, soit 4,9% du total.

4.4 Pêche et aquaculture

4.11. La politique publique en la matière a pour objectif de contribuer à la sécurité alimentaire et d'avoir une influence positive sur le régime alimentaire des populations rurales, ainsi que de promouvoir la pêche artisanale et l'adaptation de la pêche industrielle à de nouveaux procédés de production qui améliorent la rentabilité économique du secteur, dans le strict respect de la législation environnementale.

4.12. La Loi n° 489 sur la pêche et l'aquaculture vise à instaurer un régime juridique régissant les activités de pêche et d'aquaculture, afin de garantir la préservation et le développement durable des ressources halieutiques, en optimisant le recours aux méthodes de pêche traditionnelles et en encourageant la diversification des méthodes de pêche non traditionnelles ainsi que l'aquaculture.

4.13. L'Institut nicaraguayen de la pêche et de l'aquaculture (INPESCA) est l'institution compétente de l'État chargée de l'administration des ressources halieutiques et aquacoles, qui a pour principal objectif de promouvoir l'utilisation rationnelle et le développement durable des ressources et des activités grâce à l'application des notions les plus avancées en matière d'administration de la pêche, y compris la planification et la réglementation, la recherche scientifique, la promotion des investissements et des marchés, le soutien aux secteurs sociaux et aux activités productives moins développées, le suivi constant des activités de normalisation, de surveillance, de contrôle et d'enregistrement. La politique publique dans ce secteur vise à apporter un soutien aux petits producteurs, qui sont les moteurs de la pêche et de l'aquaculture artisanales.

4.14. Des plans et stratégies de développement de ce secteur ont été élaborés et formulés dans le Plan pour la pêche et l'aquaculture, la Stratégie pour la pêche artisanale et la Stratégie pour le développement de l'aquaculture à petite échelle.

⁶ Pendant la période à l'examen, il n'y pas eu de modification législative.

4.15. Pendant la période à l'examen, l'augmentation des exportations des produits de la pêche et de l'aquaculture a progressé de 35,5%, passant de 236,906 millions d'USD (en 2012) à 318,833 millions (en 2019).

4.16. S'agissant des marchés extérieurs, en 2019, les produits de la pêche et de l'aquaculture nicaraguayens ont trouvé des débouchés dans 34 pays de destination, parmi lesquels les plus importants ont été les suivants: Taipei chinois (22,61%), l'Espagne (16,93%), les États-Unis (29,69%), la France (12,02%), le Costa Rica (2,69%) et le Mexique (2,53%).

4.17. Le Nicaragua accorde des conditions de faveur à la pêche artisanale grâce au faible coût de la licence d'activité, qui est exclusivement réservée aux nationaux. Les conditions régissant la pêche sportive, scientifique, artisanale et industrielle sont établies dans la Loi.

4.18. Du fait du coût élevé du carburant, on constate l'essor de la mariculture et de l'aquaculture. Cette évolution est liée à la démarche adoptée par le pays pour garantir la sécurité alimentaire dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Une Stratégie nationale pour le développement de l'aquaculture à petite échelle pour 2020-2023 est mise en œuvre.

4.5 Énergie

4.19. La production d'énergie étant un élément essentiel des volets du Plan national de développement humain pour 2018-2021, la Loi n° 532⁷ prévoit des mesures d'incitation en faveur des projets de production exploitant les énergies renouvelables du pays et destinées aux services publics de fourniture d'électricité.

4.20. Pendant la période allant de 2013 à 2019, le secteur a reçu un flux net d'IED représentant 1 135,9 millions d'USD, l'année 2013 étant celle qui a enregistré les investissements les plus importants, à savoir 329,8 millions d'USD.

4.21. Les principaux axes de la politique publique dans le secteur consistent, tout en assurant l'approvisionnement en électricité au niveau national, à transformer et à diversifier la matrice de production d'électricité, à accroître la capacité de production, à promouvoir la recherche et l'accès aux technologies énergétiques non polluantes et à favoriser l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures.

4.22. Au cours de la période à l'examen, le réseau de distribution s'est agrandi grâce à la création de nouveaux circuits pour atteindre les zones rurales, à la construction de petites centrales hydroélectriques et à l'installation de panneaux solaires communaux. En 2019, le taux de couverture nationale a atteint 97,16%, contre 73,7% en 2012 et 54% seulement en 2006. En 2019, l'électricité produite dans le pays a représenté 4 105,48 GWh, pour une demande maximale de 717,5 MW. Pendant la période allant de 2012 à 2019, les importations d'électricité ont considérablement augmenté, passant de 20,02 GWh en 2012 à 434,42 GWh en 2019.

4.23. Le Nicaragua possède plusieurs sources d'énergie renouvelable. Selon les estimations, le pays dispose d'un potentiel d'environ 4 500 MW pour la production d'énergie renouvelable, qui peut être géothermique, hydroélectrique, éolienne, solaire et issue de la biomasse. Les investissements réalisés ces dernières années dans le secteur de l'électricité ont permis de diversifier la matrice de production en tirant parti du potentiel énergétique du pays en matière de sources d'énergie propres et de produire (hors importations) 53,93% de la production nationale d'électricité en 2019, les 46,06% restants étant générés par des usines qui utilisent des combustibles fossiles.

4.6 Tourisme

4.24. Le gouvernement de réconciliation et d'unité nationale est conscient des avantages que procure le tourisme; c'est la raison pour laquelle celui-ci occupe une place importante dans les différents volets du Plan national de développement humain pour 2018-2021 et fait partie de la stratégie de croissance économique, de réduction de la pauvreté et de promotion de l'égalité entre les genres. À cet égard, les actions du gouvernement visent à développer une activité touristique

⁷ Loi sur la promotion de la production d'électricité à partir de sources renouvelables, publiée dans *La Gaceta*, Journal officiel n° 102 du 27 mai 2005.

durable et créatrice d'emplois, basée sur notre identité nationale; à relier l'offre et l'activité touristique avec les petites entreprises et activités productives; à faire participer tous les secteurs au développement du tourisme; à encourager la formation et le renforcement des compétences au niveau technique et professionnel, en tant que mécanisme visant à améliorer la qualité et à promouvoir l'investissement national et étranger.

4.25. L'Institut nicaraguayen du tourisme (INTUR) a déployé des efforts sur le plan institutionnel en approuvant, en août 2014, la simplification des formalités pour demander à bénéficier des avantages prévus par la Loi n° 306 sur les incitations en faveur de l'industrie touristique en République du Nicaragua et la Loi n° 694 sur les résidents au bénéfice de pensions ou de rentes, et de celles pour l'inscription des fournisseurs de services au registre national du tourisme. En outre, le processus d'automatisation en ligne des paiements reçus par l'INTUR et du Système d'enregistrement des entreprises de tourisme (SIRCET) a été achevé en 2018. Le SIRCET est opérationnel depuis 2018, tandis que la mise en service du module de paiement en ligne débutera en janvier 2021.

4.26. Avec l'entrée en vigueur de la Loi n° 987 modifiant et complétant la Loi de concertation fiscale n° 822⁸, les incitations prévues par la Loi n° 306 sont modifiées uniquement en ce qui concerne l'exonération des marchandises importées, les droits d'importation (DAI) et la taxe sélective de consommation (ISC) n'étant pas exonérés, seule la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) l'étant. Les véhicules pourront bénéficier de l'exonération, à condition que leur valeur c.a.f. soit inférieure ou égale 13 000,00 USD; lorsque leur valeur est supérieure à ce montant, le bénéficiaire devra payer les taxes sur l'excédent.

4.27. En 2019, le Nicaragua a enregistré 1,29 million d'entrées de touristes. Les principaux marchés de provenance sont restés l'Amérique centrale (63,53%), l'Amérique du Nord (25,86%) et l'Europe (6,36%).

4.7 Industries extractives

4.28. Le Ministère de l'énergie et des mines (MEM), créé en 2007⁹ est l'entité chargée de la délivrance des permis d'exploitation des concessions minières. Le cadre juridique établi par la Loi n° 387¹⁰ vise d'une manière générale tous les types d'exploitation minière au Nicaragua, à la fois de minerais métalliques et de minerais non métalliques. Les avantages prévus par cette Loi ont permis la réalisation d'investissements importants dans l'exploitation des minerais métalliques et non métalliques. Les volets du Programme national de développement humain pour 2018-2021 soulignent l'importance des industries extractives, dans l'objectif de donner au secteur une orientation durable sur le plan environnemental et de promouvoir l'augmentation de la capacité de production du secteur minier.

4.29. Compte tenu de l'importance du secteur minier pour le développement du pays, le Nicaragua offre les mesures d'incitation suivantes en faveur de l'investissement national et étranger:

- régime d'admission temporaire, qui permet l'entrée de produits sur le territoire douanier nicaraguayen et l'achat local de biens ou de matières premières en exonération de taxes et de droits, ou bien en bénéficiant d'un remboursement ultérieur des taxes acquittées, à condition que les marchandises soient réexportées ou exonérées, le cas échéant, après avoir fait l'objet d'un processus de transformation, d'ouvraison, de réparation ou autre prévu par la législation;

⁸ Loi n° 987, publiée dans *La Gaceta*, Journal officiel n° 41 du 28 février 2019.

⁹ Loi n° 612 modifiant et complétant la Loi n° 290 sur l'organisation, la compétence et les procédures du pouvoir exécutif, publiée dans *La Gaceta*, Journal officiel n° 20 du 29 janvier 2007.

¹⁰ La Loi spéciale n° 387 sur l'exploration et l'exploitation minières a été approuvée le 26 juin 2001, publiée dans *La Gaceta* n° 151 du 13 août 2001 puis modifiée en 2005 par la Loi n° 525, approuvée le 15 mars 2005, publiée dans *La Gaceta* n° 62 du 31 mars 2005. Le cadre juridique est complété par le Règlement d'application de la Loi n° 387, le décret n° 119-2001 et la Loi n° 730 sur l'exploitation des gisements de certains matériaux en vue d'une utilisation dans les infrastructures publiques, publiée dans *La Gaceta* du 11 août 2010.

- exonération du paiement des taxes qui grèvent les biens immeubles de l'entreprise à l'intérieur du périmètre de la concession minière;
- taux de 0% pour les exportations (applicable aux exportations en général).

4.30. Le secteur minier, aussi bien métallique que non métallique, présente un fort potentiel, le secteur ayant reçu un flux net d'IED en 2019 de 131,9 millions d'USD, soit 26% du total. La contribution du secteur minier au PIB a été de 1,73% pour la même année.

4.8 Services financiers

4.31. Malgré le contexte défavorable auquel l'économie nicaraguayenne a fait face pendant la période 2018-2019, le système financier présente des indicateurs de liquidité et d'adéquation des fonds propres appropriés. À cet égard, il convient de noter une augmentation des dépôts de 6 448,0 millions de NIO, soit de 5,5% par rapport à 2018. En 2019, les indices de rendement du capital¹¹ et de rendement de l'actif¹² ont été positifs, s'établissant respectivement à 6,8% et 1,2%. De même, en 2019, l'indice de solvabilité ou d'adéquation des fonds propres s'est élevé à 21,6%, soit un niveau bien supérieur aux 10% exigés par la loi. Le ratio de liquidités, qui mesure le rapport entre les liquidités et quasi-liquidités et les dépôts du public, a atteint 47,0%, ce qui a représenté un niveau record.

4.32. Le résultat de la gestion des établissements financiers et des actions de supervision et de réglementation mises en œuvre par la Direction générale des banques et autres institutions financières est que, en 2019, le nombre d'établissements financiers faisant l'objet d'une supervision est resté identique à celui de 2018, les indicateurs de solvabilité et de liquidités étant au-dessus des niveaux minimaux exigés et supérieurs à ceux des années précédentes.

4.33. À la fin de 2019, le système financier national était composé de sept banques commerciales privées, d'une banque de développement de l'État (la Banque de développement de la production – BFP), de quatre sociétés financières non bancaires privées, quatre sociétés d'assurance privées et une société d'état (l'Institut Nicaraguayen d'assurance et réassurance – INISER), quatre caisses générales de dépôt et huit établissements participant au marché des valeurs mobilières. En décembre 2019, les engagements liés aux dépôts du public en monnaie nationale et en devises des banques et des établissements financiers totalisaient 3 628,7 millions d'USD, soit 7,9% de moins qu'en décembre 2018. De même, le portefeuille de crédit net des 12 établissements bancaires et financiers totalisait 3 648,7 millions d'USD en monnaie nationale et en devises, ce qui représente une baisse de 20,49% par rapport à décembre 2018.

4.34. En décembre 2019, les actifs totaux des banques et des établissements financiers se sont élevés à 6 720,0 millions d'USD au total, soit un niveau inférieur au solde de décembre 2018 qui s'élevait à 7 182,6 millions d'USD. Le patrimoine des banques et des établissements financiers s'élevait à 1 220,7 millions d'USD en 2019, soit un montant supérieur au solde de décembre 2018 qui était de 1 139,0 million d'USD.

4.9 Télécommunications

4.35. Le secteur des télécommunications au Nicaragua, pendant la période allant de 2012 à 2019, a enregistré l'une des croissances les plus importantes de son histoire, grâce aux politiques publiques adoptées par le gouvernement de réconciliation et d'unité nationale et l'Institut nicaraguayen des télécommunications et services postaux (TELCOR), en tant qu'organisme de réglementation.

4.36. Les volets du Programme national de développement pour 2018-2021 fixent les objectifs ci-après pour ce secteur:

- établir et développer une politique relative aux technologies de l'information et de la communication qui favorise le développement des infrastructures et des outils technologiques;

¹¹ Rendement du capital: indice de rentabilité financière qui mesure le rendement du capital.

¹² Rendement de l'actif: indice de rentabilité économique qui mesure la rentabilité totale des actifs de l'entreprise.

- contribuer à l'élargissement de la bande passante pour les services Internet à haut débit et favoriser l'accès à ceux-ci dans tout le pays;
- moderniser et redimensionner le réseau postal national et international des Postes du Nicaragua, en promouvant la qualité des opérations et la diversification des services;
- élaborer de nouvelles règles spécifiques et des études permettant de mettre à jour et de développer les télécommunications.

4.37. Le secteur des télécommunications est très attractif pour l'IED et, en 2019, c'est le secteur qui a généré le plus de valeur, avec 150,5 millions d'USD, soit 30% du total. Cet investissement a été principalement axé sur les infrastructures de réseaux de données sans fil et fixes, grâce à la construction de stations de base et au déploiement de la fibre optique, du fait de la demande croissante de services multimédia qui ont rendu nécessaire l'élargissement de la bande passante pour permettre l'envoi de photos, de vidéos et l'utilisation d'applications dans les domaines économiquement productifs, la santé et l'éducation.

4.38. L'accès aux télécommunications a été étendu aux zones rurales grâce à la mise en œuvre du Projet en faveur des télécommunications rurales et du Programme régional d'appui aux infrastructures de communication dans les Caraïbes (CARCIP), dans la région de la côte Nord des Caraïbes, la région de la côte Sud des Caraïbes, le Rio San Juan et certaines municipalités du centre du pays, qui ont permis d'assurer la fourniture de services de téléphonie mobile et d'Internet à large bande. Grâce au projet susmentionné, 27 stations de base de communication mobile ont été établies entre 2012 et 2015 et, grâce au Programme CARCIP, ce sont 18 stations de base de communication mobile qui ont été mises en place entre 2016 et 2019 et ont bénéficié au total à 76 478 personnes qui n'avaient accès à aucun service de télécommunication, ce qui a considérablement amélioré leur qualité de vie.

5 CONCLUSION

5.1. Le gouvernement de réconciliation et d'unité nationale est fermement attaché à l'instauration d'une cohésion sociale qui soit bénéfique à tous les nicaraguayens. La paix sociale ne peut s'obtenir qu'en accomplissant des progrès notables en matière de lutte contre la pauvreté et l'extrême pauvreté, en encourageant des investissements productifs dans les secteurs clés de l'économie qui permettent d'augmenter fortement le niveau de l'emploi. Au cours de la période à l'examen, une diminution de la pauvreté et de l'extrême pauvreté a été observée.

5.2. Pendant la période à l'examen, de 2012 à 2019, l'économie nicaraguayenne s'est caractérisée par une stabilité macroéconomique et financière, des finances publiques viables et des taux d'inflation stables, ainsi que par une augmentation des exportations et des progrès en matière de développement économique et social. Les secteurs de l'industrie, des industries extractives et de l'agriculture ont enregistré des résultats particulièrement positifs.

5.3. La réduction, voire l'élimination, des restrictions au commerce sont très importantes pour notre économie, de même que celles de la progressivité des droits de douane qui empêche l'accès au marché international des produits à forte valeur ajoutée, du fait de l'imposition de droits de douane élevés sur ce type de produits. Sans cela, il est très difficile de promouvoir des politiques de diversification des produits et d'élargir l'offre exportable.

5.4. Le Nicaragua met en œuvre d'importantes initiatives qui favorisent la compétitivité, l'intégration des marchés et visent à attirer des investissements, en vue d'encourager les échanges, conformément aux volets du Plan national de développement humain, notamment aux engagements internationaux et régionaux en la matière. Les efforts se poursuivront en étroite collaboration avec différents secteurs afin d'offrir aux opérateurs du commerce davantage de transparence et de facilité en ce qui concerne les processus liés aux formalités et aux services.

5.5. Dans le cadre de sa lutte contre la pauvreté, le gouvernement de réconciliation et d'unité nationale considère les investissements comme un instrument stratégique pour générer de la croissance économique et de la création d'emplois. En ce sens, le pays met en œuvre des mesures de facilitation et de modernisation du cadre juridique en tant qu'outils permettant d'attirer les investissements privés, en particulier des IED, afin de libérer le potentiel dans le secteur agro-industriel, les exportations, les industries extractives, les télécommunications, etc.

5.6. Le Nicaragua a réalisé d'importantes avancées en termes de couverture de l'approvisionnement énergétique et a apporté d'importantes modifications à la matrice de production énergétique, grâce à l'exploitation des ressources naturelles et aux mesures d'incitation en faveur de projets de production d'énergies propres. En outre, il prévoit de continuer à encourager les investissements dans ce secteur en vue d'accroître la capacité de production et la diversification des sources d'énergie.

5.7. Le fort dynamisme enregistré dans le secteur des télécommunications est le résultat des investissements publics et privés réalisés dans le secteur, et il se maintiendra avec le développement et l'élargissement de la couverture de la fourniture de services relatifs aux technologies de l'information et de la communication, grâce à la mise en œuvre de programmes et de projets qui rendent possible la fourniture de ces services dans des zones reculées, en vue d'améliorer les conditions de vie des nicaraguayens.

5.8. Le Nicaragua accueille avec satisfaction une éventuelle réforme de l'OMC en vue de continuer à œuvrer à la réalisation des objectifs du Cycle de Doha pour le développement et à la conclusion réussie des négociations. En outre, il estime que le système doit renforcer le traitement spécial et différencié en faveur des pays en développement, en particulier des petites économies vulnérables comme le Nicaragua, et accroître l'aide pour le commerce, l'assistance technique et le renforcement des capacités.

6 APPENDICE – TABLEAUX

Tableau A1. 1 Indicateurs généraux

	Km ²
Superficie totale	130 373,40
Superficie terrestre ^a	120 339,20
Superficie du territoire insulaire	517,4
Superficie des lacs et lagunes	10 407,60
Superficie du lac Cocibolca	8 138,10
Superficie du lac Xolotlán	1 052,90

a Comprend les îles.

Source: Banque centrale du Nicaragua.

Tableau A1. 2 Indicateurs économiques, 2017-2019

	2017	2018	2019
Produit intérieur brut (millions d'USD)	13 786,0	13 063,9	12 520,9
Produit intérieur brut par habitant (USD))	2 156,1	2 022,1	1 918,1
Croissance réelle de l'économie (%)	4,6	4,0	3,9
Inflation (%)	5,7	3,9	6,1
Production industrielle (millions d'USD)	6 586,6	6 704,7	6 399,2
Production agricole (millions d'USD) ^a	3 901,5	3 845,5	3 865,8
Exportations de marchandises (millions d'USD)	4 925,6	5 013,9	5 272,6
Importations de marchandises (millions d'USD)	7 707,9	7 351,0	6 985,5
Masse monétaire (M1A) (millions d'USD)	2 292,9	1 926,9	1 899,2
Réserves internationales brutes (millions d'USD)	2 757,8	2 261,1	2 397,4
Dettes publiques internes (millions d'USD) ^b	940,6	964,6	885,6
Dettes publiques externes (millions d'USD)	5 546,1	5 949,6	6 278,7

a Comprend l'élevage, la sylviculture et la pêche.

b Comprend la dette de l'État et de la BCN vis-à-vis du secteur privé.

Source: Banque centrale du Nicaragua.

Tableau A1. 3 Exportations f.a.b. par région et par pays, 2012-2019^a

(Millions d'USD)

Pays	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019 ^a
TOTAL	4 550,6	4 594,1	4 973,5	4 667,4	4 592,0	4 925,6	5 013,9	5 272,6
Amérique du Nord	2 869,9	2 974,4	3 209,7	3 047,6	3 157,6	3 213,2	3 326,8	3 529,3
CANADA	321,8	327,0	250,3	59,2	41,6	51,8	38,7	48,6
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	2 063,9	2 039,8	2 341,9	2 469,3	2 484,6	2 837,7	3 006,1	3 187,4
MEXIQUE	484,2	607,7	617,4	519,1	631,3	323,8	282,0	293,3
Amérique centrale	570,7	565,4	632,1	677,1	653,9	714,9	790,2	830,5
COSTA RICA	126,3	126,4	154,1	131,9	145,7	155,0	155,3	158,7
EL SALVADOR	250,8	218,9	228,5	259,4	261,7	276,1	285,6	294,6
GUATEMALA	80,2	87,9	93,6	111,6	96,4	110,2	129,3	128,2
HONDURAS	113,4	132,3	155,9	174,3	150,1	173,6	220,0	248,9
Amérique latine et Caraïbes	579,0	515,1	556,9	431,5	270,6	277,5	179,4	214,0
ARGENTINE	0,2	0,1	0,2	0,1	0,4	0,2	0,5	0,3
CHILI	8,7	4,7	10,9	2,7	2,9	2,6	3,8	5,1
COLOMBIE	13,4	10,0	9,3	9,9	7,8	6,5	8,0	9,3
CUBA	1,0	1,6	1,9	1,9	1,1	1,5	1,3	5,1
ÉQUATEUR	2,7	2,2	3,6	4,1	7,0	6,2	7,8	26,6
PANAMA	20,4	30,0	39,4	35,3	42,0	40,4	40,7	40,2
PUERTO RICO	35,7	27,8	53,1	37,2	38,7	46,9	53,1	64,9
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	29,6	33,4	31,0	35,4	28,3	17,2	18,6	17,4
RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU VENEZUELA	444,0	384,0	390,1	290,3	113,6	116,8	21,0	13,5
Autres	23,1	21,2	17,4	14,5	28,7	39,3	24,5	31,5
Union européenne	339,9	328,0	325,5	303,5	302,3	413,1	395,8	399,1
ALLEMAGNE	32,9	34,7	32,3	35,1	36,2	71,9	68,8	61,0
BELGIQUE	67,0	27,4	27,3	30,9	31,7	53,8	56,6	53,6
ESPAGNE	61,4	80,9	95,5	55,6	56,3	54,8	53,6	68,1
FINLANDE	9,4	7,4	6,9	3,5	5,5	7,7	6,0	5,8
FRANCE	33,8	51,2	46,3	40,6	43,7	39,2	44,0	46,5

Pays	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019 ^a
HOLLANDE	33,2	15,9	15,4	27,1	15,2	24,0	34,0	26,5
ITALIE	39,5	28,7	40,1	34,7	30,7	40,4	34,3	38,4
ROYAUME-UNI	48,1	45,7	46,7	56,7	55,9	80,2	72,1	57,9
SUÈDE	8,9	7,4	6,3	9,0	8,4	11,3	10,7	9,5
Autres	5,6	28,7	8,6	10,3	18,7	29,7	15,8	31,8
Reste de l'Europe	11,2	8,5	7,9	25,3	11,2	14,6	20,2	23,4
NORVÈGE	9,7	7,1	6,2	5,7	1,8	1,4	1,1	3,0
FÉDÉRATION DE RUSSIE	-	-	-	5,6	7,0	11,0	14,9	12,1
SUISSE	0,7	0,5	0,7	1,3	1,5	1,3	1,4	1,3
Autres	0,8	0,9	1,0	12,7	0,8	0,8	2,8	6,9
Asie	149,0	165,1	185,6	152,7	148,1	241,6	257,1	227,7
JAPON	25,5	22,1	24,2	17,6	22,6	27,7	17,7	13,2
TAIPEI CHINOIS	47,4	69,0	76,4	83,8	74,9	122,7	97,6	117,1
Autres	76,1	74,0	85,0	51,4	50,6	91,3	141,7	97,4
Reste du monde	30,9	37,5	55,8	29,7	48,3	50,6	44,4	48,7

a Données préliminaires.

Source: DGA.

Tableau A1. 4 Exportations f.a.b. de marchandises, par principaux produits, 2012-2019

(Millions d'USD)

Produits	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
TOTAL	4 550,6	4 594,1	4 973,5	4 667,4	4 592,0	4 925,6	5 013,9	5 272,6
Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie	489,9	621,4	759,3	756,7	786,7	819,7	1 006,2	1 126,1
Viande bovine	451,4	383,8	448,0	454,3	420,4	507,7	481,0	522,5
Fils, câbles et autres conducteurs électriques	451,0	572,8	562,1	567,6	656,7	587,4	531,0	509,0
Or, sous formes brutes	432,0	436,6	387,0	313,7	357,9	328,4	370,9	499,0
Café oro	521,8	349,5	395,5	392,3	402,3	510,0	417,9	458,1
Vêtements et accessoires du vêtement, autres qu'en bonneterie	640,5	653,1	609,0	523,9	486,1	477,1	411,2	375,6
Cigares et cigarillos	125,8	139,0	145,1	156,2	175,1	203,6	225,4	221,6
Sucre de canne	194,9	176,7	207,5	153,1	113,9	183,0	178,5	184,7
Crevettes d'élevage	122,9	167,6	196,4	140,9	124,5	145,7	151,9	156,4
Fromages	94,7	94,7	96,1	113,4	114,4	117,3	115,7	123,6
Arachides non cuites	132,5	102,9	115,1	100,7	79,0	114,0	112,1	96,8
Haricots rouges	49,6	32,9	42,7	71,7	60,0	69,4	75,6	74,3
Langoustes	47,0	47,3	55,9	75,2	64,1	65,0	57,6	70,9
Huile brute	48,8	44,7	41,4	40,5	39,2	42,2	48,3	53,1
Poissons entiers	21,0	22,7	28,2	24,7	19,1	20,0	25,1	42,4
Articles de bijouterie	0,4	0,3	0,3	0,3	7,0	18,1	34,1	38,2
Bananes	2,6	2,3	8,7	27,8	37,8	41,8	42,5	34,3
Lait en poudre	41,5	38,1	40,5	29,8	30,2	30,9	31,8	31,4
Tabacs bruts	17,9	22,5	21,8	26,1	22,1	22,5	28,1	25,5
Eaux, y compris eaux minérales et eaux gazéifiées	10,5	10,7	15,1	13,5	13,4	12,2	13,7	25,2
Abats d'animaux de l'espèce bovine	13,3	13,6	18,6	14,3	16,3	21,6	20,8	22,0
Rhum	17,5	15,5	18,8	16,8	15,8	18,4	24,9	21,3
Articles d'ameublement	17,5	14,0	14,9	22,3	19,4	18,4	17,2	20,6
Café instantané	21,7	22,0	20,7	22,5	18,2	17,3	18,6	18,0
Mélasses de canne	8,9	22,1	20,1	16,4	18,7	16,6	16,4	14,2
Bovins	18,4	39,1	40,0	36,5	27,9	20,9	9,6	5,3
Lait liquide	27,5	29,8	42,4	52,6	19,0	19,5	5,7	4,2
Huile comestible	50,4	42,2	58,8	33,5	3,3	2,5	2,1	2,4
Chaussures en cuir	34,9	11,2	21,6	29,4	19,7	7,8	6,0	2,3
Produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie	25,9	31,1	25,8	22,7	11,6	0,7	0,5	0,5
Autres	417,8	434,1	515,9	418,1	412,2	466,0	533,7	492,9

Tableau A1. 5 Importations c.a.f. par usage ou finalité économique, 2012-2019^a

(Millions d'USD)

Postes	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019 ^a
TOTAL	6 029,7	5 498,8	5 746,4	5 866,5	7 481,0	7 707,9	7 351,0	6 985,5
Biens de consommation	1 779,0	1 761,1	1 895,9	2 073,4	3 189,2	3 328,5	3 502,4	3 278,1
Non durables	1 460,1	1,456,9	1 563,1	1 704,8	2 151,9	2 257,6	2 154,4	2 052,0
Durables	319,0	304,3	332,8	368,6	422,7	401,6	300,7	288,1
Pétrole, combustibles et lubrifiants	1 461,6	1 033,0	1 009,5	739,0	614,6	669,3	1,047,3	938,0
Pétrole brut	440,5	505,5	508,1	300,8	195,1	255,3	397,6	267,4
Combustibles et lubrifiants	1 021,0	527,5	501,4	438,2	419,5	414,0	649,7	670,5
Biens intermédiaires	1 511,2	1 563,6	1 540,8	1 635,5	2 720,1	2 904,4	2 774,5	2 855,7
Pour l'agriculture	286,6	299,5	298,8	335,8	263,8	340,0	252,6	337,8
Pour l'industrie	937,3	957,4	954,0	985,6	2 105,8	2 214,4	2 232,0	2 261,1
Matériaux de construction	287,4	306,7	288,0	314,1	350,5	350,0	290,0	256,8
Biens de capital	1 269,9	1 133,1	1 292,1	1 410,5	1 558,1	1 466,6	1 071,8	849,9
Pour l'agriculture	81,1	65,0	68,7	62,9	64,6	60,0	54,3	20,2
Pour l'industrie	753,0	619,5	777,7	825,3	948,8	899,4	709,5	616,9
Matériels de transport	435,8	448,6	445,7	522,3	544,7	507,2	308,0	212,9
Divers	7,9	8,0	8,0	8,1	13,5	8,4	2,3	1,8

a Données préliminaires.

Source: DGA.

Tableau A1. 6 Importations c.a.f., par région et par pays, 2012-2019^a

(Millions d'USD)

Pays	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019 ^a
TOTAL	6 029,7	5 498,8	5 746,4	5 866,5	7 481,0	7 707,9	7 351,0	6 985,5
Amérique du Nord	1 569,8	1 401,0	1 515,6	1 707,5	2 537,4	2 704,3	2 815,3	2 714,0
CANADA	40,3	35,2	36,2	42,6	38,8	49,0	35,7	38,3
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	1 086,1	903,9	933,6	1,054,8	1,662,0	1 805,5	2 039,2	1 980,3
MEXIQUE	443,3	462,0	545,8	610,1	836,6	849,8	740,4	695,3
Amérique centrale	1 234,5	1 262,6	1 280,3	1 367,3	1 746,0	1 829,1	1 790,2	1 803,1
COSTA RICA	462,5	477,5	464,5	479,0	485,3	488,6	450,8	430,9
EL SALVADOR	272,2	278,7	284,2	307,7	327,7	349,1	317,7	304,8
GUATEMALA	341,4	352,5	372,1	407,4	470,1	476,8	454,8	459,5
HONDURAS	158,4	153,8	159,4	173,1	463,0	514,6	566,9	607,9
Reste de l'Amérique latine et Caraïbes	1 671,1	1 248,7	1 150,0	799,3	671,1	697,7	698,9	578,2
ARGENTINE	36,5	51,2	34,1	30,4	39,0	90,2	57,8	44,2
CHILI	26,9	41,2	43,4	42,9	42,0	43,4	40,5	27,3
COLOMBIE	18,0	18,8	19,9	19,7	22,9	38,8	171,9	69,3
CUBA	2,6	1,5	2,7	1,7	1,6	0,6	0,2	0,9
ÉQUATEUR	8,2	8,8	7,2	71,2	102,3	47,0	50,3	197,4
PANAMA	11,9	9,8	11,2	27,2	27,1	61,7	18,7	41,5
PUERTO RICO	2,2	2,1	2,1	2,0	2,3	2,5	2,4	1,6
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	33,3	10,6	9,0	8,2	21,9	25,2	23,1	38,4
RÉP. BOLIVARIENNE DU VENEZUELA	806,9	102,2	456,0	55,1	21,4	36,0	48,6	31,4
Autres	724,5	1,002,6	564,3	540,9	390,6	352,4	285,4	126,2
Union européenne	348,3	315,8	326,9	420,9	428,8	459,5	377,1	355,5
ALLEMAGNE	68,4	73,5	97,5	88,4	137,4	145,2	135,0	122,3
BELGIQUE	11,2	13,0	10,8	11,4	16,8	14,7	11,0	8,5
ESPAGNE	107,0	81,8	68,3	65,6	70,9	84,3	69,8	72,9
FINLANDE	4,8	1,7	3,3	4,8	4,7	4,4	3,3	1,0
FRANCE	29,0	32,9	23,3	110,5	27,3	28,6	29,9	25,0
HOLLANDE (PAYS-BAS)	15,0	12,9	12,5	26,0	23,7	26,1	21,3	20,6
ITALIE	39,7	34,7	36,3	38,6	57,3	51,6	37,0	35,0
ROYAUME-UNI	14,9	18,9	26,3	22,4	16,6	16,4	12,9	12,2
SUÈDE	19,5	20,4	17,0	16,9	13,5	12,1	10,7	6,6
Autres	38,8	25,9	31,5	36,3	60,5	76,2	46,2	51,5
Reste de l'Europe	23,3	30,0	17,2	97,4	74,9	82,1	89,2	78,8
NORVÈGE	6,1	6,1	0,9	0,8	3,1	3,2	1,3	1,6
FÉDÉRATION DE RUSSIE	-	-	-	62,3	47,3	48,5	62,6	60,5
SUISSE	11,2	17,6	12,8	17,6	20,9	25,5	20,5	14,3
Autres	6,1	6,3	3,5	16,6	3,5	4,8	4,8	2,4

Pays	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019 ^a
Asie	1 169,2	1 228,2	1 429,0	1 462,4	2 003 0	1 913,8	1 560,1	1 433,4
JAPON	175,7	146,9	142,1	148,5	142,3	158,1	118,2	98,8
RÉP. DE CORÉE	81,8	82,8	78,2	86,6	168,3	144,0	134,9	102,8
TAIPEI CHINOIS	22,4	25,3	29,3	33,0	54,7	55,5	41,1	40,0
Autres	889,4	973,3	1 179,4	1 194,2	1 637,7	1 556,2	1 265,8	1 191,8
Reste du monde	13,4	12,5	27,5	11,8	19,8	21,4	20,1	22,6

a Données préliminaires.

Source: DGA.

Tableau A1. 7 Opérations consolidées du secteur public non financier, 2017-2019^{a,b}

(Millions de córdobas)

Postes	2017	2018	2019	2017	2018	2019
	(Millions de córdobas)			(% du PIB)		
1 Recettes	114 700,0	110 025,3	123 678,8	27,7	26,7	29,8
Impôts	71 818,6	67 486,2	76 142,1	17,3	16,4	18,4
Cotisations sociales	23 867,7	24 624,3	27 585,8	5,8	6,0	6,7
Autres recettes ^c	19 013,7	17 914,8	19 950,9	4,6	4,3	4,8
2 Dépenses	105 417,8	108 545,3	111 578,6	25,4	26,3	26,9
Salaires	30 935,0	32 141,8	32 960,5	7,5	7,8	7,9
Achat de biens et de services	26 445,5	25 664,2	27 504,5	6,4	6,2	6,6
Intérêts	4 820,2	4 871,7	5 641,1	1,2	1,2	1,4
Transferts courants et transferts de capitaux	21 033,6	21 350,0	19 093,5	5,1	5,2	4,6
Prestations sociales	17 297,3	20 082,0	22 261,4	4,2	4,9	5,4
Autres dépenses	4 886,1	4 435,5	4 117,6	1,2	1,1	1,0
3 Résultat d'exploitation net	9 282,3	1 480,1	12 100,2	2,2	0,4	2,9
4 Acquisition nette d'actifs^c	22 092,5	20 372,7	21 256,2	5,3	4,9	5,1
5 Excédent ou déficit réel	12 810,3	18 892,6	9 156,0	3,1	4,6	2,2
6 Total des dons	4 321,8	2 763,8	2 422,5	1,0	0,7	0,6
7 Excédent ou déficit réel	8 488,4	16 128,8	6 733,5	2,0	3,9	1,6
8 Financement	8 488,4	16 128,8	6 733,5	2,0	3,9	1,6
Intérieur net	4 933,3	8 148,6	5 677,3	1,2	2,0	1,4
Financement bancaire	6 744,7	9 073,1	3 851,7	1,6	2,2	0,9
Financement non bancaire	1 811,4	924,5	1 825,6	0,4	0,2	0,4
Extérieur net	13 421,7	7 980,2	12 410,8	3,2	1,9	3,0
Recettes des privatisations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pour mémoire:						
Épargne courante	17 114,3	9 217,7	15 842,4	4,1	2,2	3,8

a Méthodologie conforme au cadre analytique du Manuel de statistiques de finances publiques (MSFP 2001) à partir de l'année 2001.

b Comprend le gouvernement central, l'INSS, l'ALMA, le TELCOR, l'ENATREL, l'ENACAL, l'ENEL, l'EPN, l'EAAI, l'ENABAS et la PETRONIC.

c Comprend les recettes au titre des services fournis par l'ENATREL, l'ENACAL, l'ENEL, l'EPN, le TELCOR, l'EAAI, l'ENABAS et la PETRONIC.

Source: MHCP, BCN, INSS, ALMA, TELCOR, ENATREL, ENACAL, ENEL, EPN, ENABAS, EAAI et PETRONIC.

Tableau A1. 8 Solde de la dette publique, 2014-2019

(Millions d'USD)

Poste	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Solde de la dette publique totale	5 800,3	5 753,5	5 930,5	6 486,7	6 914,2	7 164,3
Solde de la dette publique extérieure	4 796,0	4 804,4	5 042,1	5 546,1	5 949,6	6 278,7
Gouvernement central	2 848,3	3 128,9	3 408,5	3 931,4	4 161,8	4 533,5
Reste du secteur public non financier	65,5	60,8	57,3	57,3	53,2	48,7
Banque centrale	1 882,2	1 614,7	1 576,3	1 557,4	1 734,6	1 696,5
Reste du secteur public financier	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde de la dette publique intérieure	1 004,3	949,1	888,4	940,6	964,6	885,6
Gouvernement central	714,7	672,3	660,0	655,8	634,3	649,8
Banque centrale	289,6	276,8	228,4	284,9	330,3	235,8

Source: Banque centrale du Nicaragua.

Tableau A1. 9 Solde de la dette publique en % du PIB, 2014-2019

Poste	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Solde de la dette publique totale	48,8	45,1	44,6	47,1	52,9	57,2
Solde de la dette publique extérieure	40,4	37,7	38,0	40,2	45,5	50,1
Solde de la dette publique intérieure	8,5	7,4	6,7	6,8	7,4	7,1

Source: BCN.

Tableau A1. 10 Exportations f.a.b. des 10 principaux produits, 2012-2019

(Millions d'USD)

Produits	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
TOTAL	4 550,6	4 594,1	4 973,5	4 667,4	4 592,0	4 925,6	5 013,9	5 272,6
Total des 10 principaux produits	3 525,0	3 595,2	3 806,1	3 572,0	3 637,8	3 879,9	3 889,7	4 176,6
Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie	489,9	621,4	759,3	756,7	786,7	819,7	1,006,2	1,126,1
Viande bovine	451,4	383,8	448,0	454,3	420,4	507,7	481,0	522,5
Fils, câbles et autres conducteurs électriques	451,0	572,8	562,1	567,6	656,7	587,4	531,0	509,0
Or, sous formes brutes	432,0	436,6	387,0	313,7	357,9	328,4	370,9	499,0
Café oro	521,8	349,5	395,5	392,3	402,3	510,0	417,9	458,1
Vêtements et accessoires du vêtement, autres qu'en bonneterie	640,5	653,1	609,0	523,9	486,1	477,1	411,2	375,6
Cigares et cigarillos	125,8	139,0	145,1	156,2	175,1	203,6	225,4	221,6
Sucre de canne	194,9	176,7	207,5	153,1	113,9	183,0	178,5	184,7
Crevettes d'élevage	122,9	167,6	196,4	140,9	124,5	145,7	151,9	156,4
Fromages	94,7	94,7	96,1	113,4	114,4	117,3	115,7	123,6

Tableau A1. 11 Exportations de produits de la pêche et de l'aquaculture, 2012-2019

(Millions d'USD)

Années	CREVETTES			TOTAL PAR RESSOURCE					
	D'élevage	Sauvages	Total	CREVETTES	LANGOUSTES	POISSONS À ÉCAILLES	AUTRES	THON	TOTAL
2012	117,95	6,39	124,34	124,34	47,67	25,13	13,10	26,67	236,91
2013	173,05	4,34	177,39	177,39	48,48	26,63	19,60	26,84	298,94
2014	188,36	5,73	194,08	194,08	57,13	33,93	22,04	25,75	332,94
2015	135,90	5,14	141,04	141,04	72,43	29,45	26,52	14,05	283,50
2016	125,14	5,66	130,80	130,80	65,05	24,50	27,71	23,02	271,07
2017	145,73	5,02	150,75	150,75	65,09	29,38	35,95	37,06	318,22
2018	152,06	6,99	159,05	159,05	57,42	33,48	44,92	28,84	323,71
2019	153,67	2,26	155,93	155,93	67,84	30,65	30,05	28,83	313,29

Source: Annuaire statistiques de la pêche et de l'aquaculture de l'INPESCA.

Tableau A1. 12 Capacité énergétique exploitée

TYPE DE PRODUCTION	POTENTIEL (MW)	CAPACITÉ INSTALLÉE EFFECTIVE (MW)	POURCENTAGE D'EXPLOITATION (%)
HYDROÉLECTRIQUE	2 000	146,80	7,34%
GÉOTHERMIQUE	1 500	91,64	6,11%
ÉOLIENNE	800	169,80	21,23%
BIOMASSE	200	199,00	99,50%
SOLAIRE	500	15,40	3,08%
TOTAL	5 000	622,64	12,45%

Source: Institut nicaraguayen de l'énergie et études réalisées par IEEO-LAHMAYER, la CNE, le programme Swera. Ministère de l'énergie et des mines (MEM), décembre 2019.

Tableau A1. 13 Projets de production devant être mis en œuvre pendant la période 2020-2024

Projets	Type de production	Capacité (MW)	Investissement (millions d'USD)		Mise en œuvre
			Total	Unitaire	
1. Projets ayant obtenu une licence de production					
El Veleró ^a	Solaire	12,0	18,0	1,5	2021
Eólico 1	Éolien	24,0	33,44	1,39	2023
La Mora ^a	Hydroélectrique	1,9	3,26	1,72	2021
Sous-total		37,9	54,70	4,61	
2. Projets ayant obtenu une licence provisoire, à l'étude^a					
NG-300MW Ciclo simple	Thermique à base de gaz naturel	300	541,8	1,81	2021
Solar 2	Solaire	50,0	60,0	1,2	2021
Solar 3	Solaire	50,0	60,0	1,2	2022
Solar 4	Solaire	50,0	60,0	1,2	2023
Solar 5	Solaire	50,0	60,0	1,2	2024
Sous-total		500,0	781,80	6,61	

a En construction.

Source: Ministère de l'énergie et des mines (MEM), novembre 2020.